

À GHARDAIA, DAYA BEN DAHOUA



## LE PALUDISME DE RETOUR

page 5

VISA D'ENTRÉE EN LIBYE

## Les pays du Maghreb et arabes concernés

page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

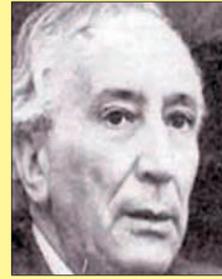
L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1433 Mercredi 30 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EL HADI LEKHEDIRI EST DÉCÉDÉ



## Il a été le témoin de tous les bouleversements

Page 5

# BLANCHIMENT D'ARGENT CE MAL QUI RONGE



Lire en page 3

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu 600 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent durant les six premiers mois de l'année 2011 a indiqué, hier, son président Abdennour Hibouche, en marge de la réunion du Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Gafimoan).

Entre 2010 et le premier semestre 2011, la CTRF a été destinataire de 3.000 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent, a ajouté ce responsable qui préside également le groupe Gafimoan. Interrogé si la CTRF avait reçu des déclarations de soupçons de financement de terrorisme, Hibouche a précisé que "pratiquement toutes les 3.000 déclarations reçues jusqu'ici, concernent des opérations financières inhabituelles qui peuvent ne pas s'avérer forcément des opérations de blanchiment d'argent".



SIDA, 20 ANS DE LUTTE

# Objectif Zéro

Lire notre dossier pages 11,12, 13 et 14



## Repères

23

civils ont été tués et 25 autres blessés dimanche par des tirs des forces de sécurité en Syrie alors que la Ligue arabe a adopté des sanctions contre la Syrie, afin de faire cesser la violence qui secoue le pays depuis plus de 8 mois.

9

éléments présumés du réseau terroriste Al-Qaïda, ont été abattus par l'armée yéménite dans la nuit de dimanche à lundi, à Zinjibar, dans le sud du Yémen, a indiqué un responsable local.

70

athlètes, représentant les différentes régions militaires, la Sûreté et la Gendarmerie nationales ont pris part, lundi, à la première journée du premier championnat national militaire de lutttes associées au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben-Aknoun.

## La BDL se lance dans le e-banking



La Banque de développement local vient de lancer un nouveau produit, le "e-bdl", qui permet à ses clients de gérer leurs comptes via Internet, devenant ainsi la première banque publique à proposer un service de e-banking. Ce système, appliqué depuis trois mois déjà, permet aux clients de la BDL, personnes physiques et morales, de gérer leurs avoirs à distance, 7j/7j et 24h/24h, faire des virements, consulter l'historique de leurs opérations sur un mois, leurs soldes et transférer des soldes de sous-comptes au compte principal, ont indiqué lundi des cadres de la banque lors d'un séminaire de vulgarisation du nouveau produit. L'accès à ce service, disponible à l'adresse URL : [ebanking.bdl.dz](http://ebanking.bdl.dz) et qui se fera via un abonnement annuel de 400 DA appelé à baisser, est "hautement sécurisé", a assuré le P-dg de la banque Mohamed Arslane Bachtarzi. «Nous avons

mis du temps pour lancer ce système parce que nous avons pris le temps nécessaire pour s'assurer de sa sécurité» a-t-il argué. Pour accéder à ce service, l'agence de la BDL communique à son client, dans une première étape, un identifiant et un mot de passe. Une fois l'accès à "e-bdl" fait avec succès, la banque demande au client, via sa page électronique, de définir sa propre "signature électronique" qu'il gardera évidemment secrète, une mesure qui vise une sécurisation maximale de l'opération, expliquera Toumi Nabil, directeur des moyens de paiements à la BDL.

## Accord entre les ministères de la Communication et de la Formation professionnelle

Un projet de convention sera signé très prochainement entre les ministères de la Formation professionnelle et de la Communication portant sur le recyclage, dans le domaine de l'audiovisuel, des techniciens de la Télévision et de la Radio nationales, a annoncé lundi à Alger le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, El Hadi Khaldi.

A la faveur de cette convention, des programmes de recyclage s'inscrivant dans le cadre de la formation continue sont prévus au profit des techniciens de la Radio et de la Télévision nationales ainsi que ceux des imprimeries relevant du secteur, a indiqué M. Khaldi dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre nationale sur l'évaluation de la dernière rentrée professionnelle. Il a ajouté que la formation résidentielle dans le domaine de l'audiovisuel sera renforcée au profit des jeunes demandeurs de cette spécialité. Les stagiaires bénéficieront ainsi au niveau des instituts de formation en audiovisuel de stages pratiques au niveau des organes publics de communication, a-t-il précisé. Par ailleurs, des visites guidées seront organisées au profit du personnel de la formation professionnelle afin de leur permettre de s'enquérir de près des différentes techniques et équipements de l'audiovisuel dont une visite, a-t-il cité, à l'institut national de l'audiovisuel d'Ouled Fayet à Alger.



## La conviction de Babès



L'opinion internationale sera "témoin" de l'introduction des recommandations dégagées par la Concertation nationale sur le développement local dans le plan global des réformes et de leur mise en application, a indiqué lundi à Alger le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babès. S'exprimant à l'ouverture des travaux des 7es Assises régionales, regroupant neuf wilayas du centre du pays, M. Babès a indiqué que «l'opinion internationale, dont l'africaine, sera témoin de l'introduction des recommandations dégagées par le processus de la Concertation nationale dans le plan national des réformes et de leur mise en application». Saluant la participation d'un membre du Panel des éminentes personnalités africaines en charge de la gestion du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Julienne Donziel, à ces 7es Assises, M. Babès a relevé l'intérêt particulier

accordé par ce mécanisme à la concertation menée en Algérie dans le but de maîtriser les pratiques de la bonne gouvernance à tous les niveaux, et d'améliorer davantage les conditions socio-économiques des citoyens. «La panéliste en chef chargée de l'évaluation et du suivi de la mise en œuvre du programme des recommandations dégagées par l'évaluation faite par le MAEP sur l'Algérie, Maître Donziel, a tenu à prendre part à une des séquences de cet exercice de démocratie à ciel ouvert», a-t-il ajouté.

## Dixit



## Nouara Saâdia Djaâfar :

«Le projet de stratégie nationale de la famille sera soumis au gouvernement jeudi prochain pour examen et enrichissement. Cette stratégie vise à unifier les efforts visant la promotion de la famille, en fonction des exigences du développement durable. Cette stratégie qui porte sur les différentes questions intéressant la famille, définira les mesures relatives à la prise en charge de la famille à moyen et long termes et comblera les lacunes enregistrées. Elle a également pour objectif, de trouver des solutions aux préoccupations de la famille algérienne dans différents domaines, notamment en matière de santé, d'éducation, d'alphabétisation, de formation, d'emploi et de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et des catégories défavorisées de la société.»

## Un obus de mortier dans les bagages



Surprise... sur l'écran, l'agent de sécurité de la société GIP voit se dessiner... un mortier obus (ou lance-mine). L'engin a la forme d'un obus. Il ne peut donc pas laisser partir le bagage dans la soute. Avec les rayons X, pas d'hésitation, même s'il sait que des images virtuelles peuvent avoir été rajoutées pour contrôler les compétences du poste, rapporte *La Dépêche*.

Alors, l'agent applique la procédure en usage. Confirmation de l'alarme. Interception immédiate du bagage. Rapprochement identitaire pour retrouver le propriétaire à l'embarquement. La valise, elle, est transportée en zone de sécurisation. Le passager est retenu, mais la valise n'est pas ouverte. On appelle les gendarmes qui doivent faire le travail d'interroger la personne et de manipuler son bagage, toujours selon ce journal.

On apprend vite que le passager est un ancien militaire collectionneur qui allait à Paris. Il voulait ramener chez lui un obus de mortier pesant plusieurs kilos. Les gendarmes l'ont sermonné parce qu'il n'a pas fait la déclaration de transport réglementaire. L'obus, bien qu'il soit inerte, donc pas dangereux, a été confisqué et remis aux démineurs.

## Insomnie, c'est dans les gènes

Une étude a révélé que si certaines personnes



ne pouvaient pas dormir plus que quelques heures par nuit, cela était à cause d'un de leurs gènes. Pourquoi certaines personnes ne peuvent pas faire une grasse matinée alors que d'autres pourraient dormir toute une journée ? La réponse serait dans les gènes, selon une récente étude scientifique. Un article du Dailymail a révélé qu'un gène contrôlait le temps de sommeil qu'il nous fallait pour recharger les batteries. Précédemment lié aux maladies cardiaques et au diabète, ce gène porte le nom d'ABCC9. L'étude qui a permis de le mettre en exergue a été réalisée en Europe sur 4.000 personnes. Les participants, originaires de sept pays européens différents, ont rempli un questionnaire sur leurs habitudes de sommeil. Les scientifiques ont ensuite analysé leurs réponses et leurs gènes. Ils ont constaté que les personnes qui avaient deux copies d'une variante commune de l'ABCC9 dormaient moins que ceux qui avaient une autre version de ce gène.

BLANCHIMENT D'ARGENT

# 600 déclarations de soupçons au premier semestre 2011

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu 600 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent durant les six premiers mois de l'année 2011, a indiqué hier son président Abdennour Hibouche, en marge de la réunion du groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Gafimoan).

PAR LAKHDARI BRAHIM

Entre 2010 et le premier semestre 2011, la CTRF a été destinataire de 3.000 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent, a ajouté ce responsable qui préside également le groupe Gafimoan. Interrogé si la CTRF avait reçu des déclarations de soupçons de financement de terrorisme, Hibouche a précisé que "pratiquement toutes les 3.000 déclarations reçues jusqu'ici, concernent des opérations financières inhabituelles qui peuvent ne pas s'avérer forcément comme des opérations de blanchiment d'argent". En général, la CTRF ne peut pas faire la distinction entre une opération de blanchiment d'argent et celle concernant le financement de terrorisme qu'après une enquête qui est menée par d'autres services spécialisés dans la lutte contre ces crimes financiers, a-t-il encore précisé. Il a expliqué que les institutions financières sont tenues en vertu de la loi de 2005 sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de faire une déclaration de soupçon à la CTRF en cas d'opération financière apparaissant inhabituelle ou sans justification économique. Sont aussi assujettis à cette loi, les autres professions non financières comme les notaires, les commissaires aux comptes, les avocats et les huissiers de justice. Questionné sur certains réseaux asiatiques, soupçonnés de blanchi-

## C'est quoi le blanchiment d'argent ?

Le blanchiment d'argent est un élément des techniques de la criminalité financière. C'est l'action de dissimuler la provenance d'argent acquis de manière illégale (spéculations illégales, activités mafieuses, trafics de drogue, d'armes, extorsion, corruption...) afin de le réinvestir dans des activités légales.

C'est une étape importante, car sans le blanchiment, les criminels ne pourraient pas utiliser de façon massive ces revenus illégaux sans être repérés. En amont du blanchiment, il y a toujours une infraction sous-jacente, c'est-à-dire une activité dont le revenu est considéré comme de l'argent sale.

Ces infractions sont listées par le Groupe d'action financière (GAFI) et dans le code pénal de chaque pays. Le noircissement d'argent est l'inverse du blanchiment d'argent. L'expression «blanchiment



Le blanchiment d'argent : un danger pour l'économie nationale.

d'argent en Algérie, Hibouche a indiqué que la CTRF est forcément saisie par ces opérations si l'argent blanchi transite par les banques. "Encore faut-il que leur argent (des fraudeurs) passe par les banques. Si l'argent des groupes dont vous parlez passe par les banques, la CTRF est forcément informée", a-t-il dit. Par voie de conséquence, la CTRF ne peut être informée des autres opérations de blanchiment d'argent sur le territoire national qui s'effectuent en dehors du circuit bancaire, souligne ce responsable. Le blanchiment d'argent consiste à intégrer dans des circuits financiers et bancaires des sommes d'argent, dont la provenance est illégale (drogue, vente d'armes, pots de vin) pour les retirer ensuite après leur avoir donné l'apparence d'une origine licite. C'est un phénomène très répandu dans les économies informelles qui recourent à une utilisation intensive au cash dans les transactions financières, selon plusieurs experts.

d'argent» vient du fait que l'argent acquis illégalement est appelé de l'argent sale (finance noire).

Cet argent est, souvent, issu de trafics d'armes, de drogue, d'êtres humains ou d'autres activités mafieuses. Le blanchiment permet à cet argent de passer pour propre, c'est-à-dire de prendre une apparence honnête.

Une autre origine, peu vraisemblable, est souvent avancée : l'expression «blanchiment d'argent» viendrait du fait que le célèbre Al Capone aurait racheté en 1928, à Chicago, une chaîne de blanchisseries.

Cette façade légale lui permettait, ainsi, de recycler les ressources tirées de ses nombreuses activités illicites, mais il aura fallu attendre 1982 pour qu'elle soit utilisée dans une affaire judiciaire.

L. B.

Pour faire face à ce phénomène, l'Algérie, soutiennent-ils, doit renforcer les moyens de répression et de contrôle de cette activité frauduleuse qui trouve un terrain fertile dans l'économie informelle. L'utilisation du cash dans presque toutes les transac-

tions financières, à l'exception du secteur public, la circulation et la production de faux billets, ainsi que le renchérissement dans le secteur immobilier, sont autant d'indicateurs qui renseignent sur l'ampleur de ce phénomène, selon ces experts. L. B.

## SOUS LA PLUME

### Ce mal qui ronge

PAR SORAYA HAKIM

Blanchir l'argent sale est un exercice facile pour dissimuler l'origine des capitaux pour les réinjecter dans le circuit économique légal. Les barons de chez nous sont rompus à cet exercice et tant pis si l'économie du pays en prend un coup. La Cellule de traitement du renseignement financier a fort à faire pour débusquer les opérations de blanchiment d'argent.

Les transactions immobilières tiennent le haut du pavé et c'est ce qui fait flamber les prix. Les achats de lots de terrain, de villas luxueuses, de yachts ou de 4x4 dernier modèle proviennent assurément de l'argent des réseaux des narcotrafiquants et de contrebande qui financent le terrorisme.

« Les transactions immobilières tiennent le haut du pavé et c'est ce qui fait flamber les prix. Les achats de lots de terrain, de villas luxueuses proviennent assurément de l'argent de réseaux de narcotrafiquants et de contrebande qui financent le terrorisme. »

et de contrebande qui financent le terrorisme. La lutte contre le blanchiment d'argent passe par la loi qui fait obligation de recourir aux chèques comme moyens de paiement pour toute transaction financière dépassant la somme de 50 millions de centimes entrée en vigueur en 2011. La Cellule de traitement du renseignement financier vient d'enregistrer 600 déclarations de soupçons de blanchiment ; en 2010, il y en a eu 3.000. Des opéra-

tions inhabituelles pour la plupart mais le CTRF n'arrive pas toujours aux conclusions concluantes. Comme il n'est pas toujours aisé de faire la distinction entre une opération de blanchiment et le financement du terrorisme tant les deux sont imbriquées l'une dans l'autre. Mais la crainte vient surtout du financement des activités terroristes car il est plus difficile de détecter

ses fonds et, par voie de conséquence, de suivre leurs traces. Mais l'Algérie fait face aussi à une autre plaie : le commerce informel, un mal récurrent où le paiement cash est roi, favorisant ainsi la mise

en circulation des faux billets. Il ne se passe pas un jour sans que les services de la répression des fraudes ou de la police économique de la Gendarmerie nationale ne mettent hors d'état de nuire les faux-monnayeurs. Le mal est grand et possède tous les ingrédients pour qu'il mine le pays si les moyens et mesures de répression ne sont pas rigoureusement appliqués. Mettre en place une batterie de lois pour le contrôle c'est bien, les appliquer c'est mieux. S. H.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET SON FINANCEMENT

# Les USA et l'UE sur la position de l'Algérie

*Partenariat et coopération plus accrus dans la lutte contre le terrorisme et son financement. Sécurité et développement dans la région du Sahel, les deux problématiques ont été débattus dans la capitale américaine avec, cependant, un regard plus poussé vers le financement du terrorisme qui rejoint les positions exprimées à ce sujet par l'Algérie.*

PAR SADEK BELHOCINE

L'Onu est convoquée pour «criminaliser» le versement de rançon. La lutte contre le financement du terrorisme a été l'un des axes de travail d'une réunion, USA/UE qui s'est tenue lundi à Washington. Le sommet qui a regroupé le président américain Barack Obama et les dirigeants de l'Union européenne était consacré essentiellement à plusieurs dossiers dont la coopération entre les Etats-Unis et l'UE dans la lutte contre la crise financière actuelle, la question de sécurité et la coordination du soutien aux réformes dans le monde arabe.

Outre le président Obama, ont pris part à ce sommet à la Maison-Blanche, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Catherine Ashton, en présence de la secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, le secrétaire au Trésor, Timothy Geithner, et le conseiller à la sécurité nationale d'Obama, Tom Donilon. A la lumière des derniers développements survenus dans la région du Maghreb, la crise libyenne et ses effets sur la stabilité de la région, notamment le Sahel où il a été enregistré de nombreux rapt de ressortissants



Mourad Medelci, ministre des affaires étrangères.

occidentaux et sans doute une demande de versement de rançon pour leur libération, les Américains et les Européens se sont accordés à souligner leur détermination à lutter contre le financement du terrorisme tout en relevant l'importance de la coopération en matière de sécurité et de développement dans la région du Sahel.

Dans ce contexte, les deux parties «encouragent la poursuite des efforts pour étendre leur partenariat sur la coopération contre le terrorisme, tant au niveau bilatéral et multilatéral, notamment à travers l'Onu», a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, à l'issue de ce sommet. Les deux puissances transatlantiques ont salué la mise en place du Forum global de lutte antiterroriste (GCTF) lancé en septembre dernier à New York par les 30 pays fondateurs dont l'Algérie et ont, également, tenu à saluer leur «coopération pour lutter contre le financement du terrorisme», a encore indiqué la présidence américaine. Les deux partenaires sont convaincus que sans développement économique et social il n'y a point de paix. Dans ce sens, le président Obama et les dirigeants européens ont assuré

qu'ils continueraient à «travailler étroitement pour renforcer les partenariats entre tous les acteurs du développement, accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et relever les défis rencontrés par les pays pauvres», et ont réaffirmé leur engagement à assurer une plus grande efficacité à cette aide en tant que principaux pourvoyeurs. Dans ce sillage, a précisé la Maison-Blanche, les Etats-Unis et l'UE «ont convenu de l'importance d'une coopération étroite sur la sécurité et le développement dans le Sahel, la Corne de l'Afrique et en Afghanistan». A propos de la conjoncture politique prévalant dans la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ils ont considéré que les événements en Egypte, en Tunisie et en Libye offrent «une occasion historique pour une réforme démocratique réussie dans le monde arabe, y compris le développement économique et social, et l'intégration régionale», réitérant leur appel au gouvernement syrien «à mettre fin immédiatement à la violence, à permettre l'accès aux observateurs des droits de l'homme et aux journalistes internationaux, et à assurer une transition pacifique et démocratique». En ce qui concer-

ne le conflit israélo-palestinien, leur position reste inchangée. Ils rappellent à leur bon vouloir le groupe de la Quartette. Cette entité s'est réveillée en même temps que les révolutions arabes pour appeler en septembre dernier les Palestiniens et Israéliens pour «des négociations directes entre Israël et les Palestiniens». L'autre question qui préoccupe les Américains et les Européens : l'Iran et la possible dimension militaire de son programme nucléaire. Les deux puissances ont indiqué qu'ils partageaient «une profonde inquiétude» à ce sujet et ont insisté sur leur «détermination à faire en sorte que l'Iran se conforme à ses obligations dont celles relatives aux résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu, et coopérer pleinement avec l'AIEA pour répondre aux sérieuses pré-occupations de la communauté internationale sur la nature de son programme nucléaire», réaffirmant, cependant, leur volonté «à œuvrer pour une solution diplomatique» mais, également, «à envisager des mesures supplémentaires pour faire échec aux manquements continus de l'Iran à respecter ses obligations internationales»

S. B.

LES ÉLECTIONS SE SONT DÉROULÉES DANS LE CALME

## Le vote rompt la violence en Egypte



PAR MOKRANE CHEBBINE

Les premières opérations de vote se sont poursuivies, hier, en Egypte, où les habitants ont participé en grand nombre pour le début des premières élections depuis la chute d'Hosni Moubarak en février, dans un contexte de crise politique. Le vote, qui se déroule sans problème de sécurité, concerne un tiers des gouvernorats en Egypte, soit 17,5 millions sur

quelque 40 millions d'électeurs. La Haute commission électorale a affirmé que les législatives avaient connu une participation plus importante que prévu et décidé de prolonger de deux heures les opérations de vote. Les bureaux de vote, qui ont ouvert à 8h (6h GMT), ont fermé à 21h (19h GMT), selon les médias officiels. «Nous avons été surpris par le nombre d'électeurs qui ont participé, qui est plus important que prévu», a déclaré le chef de la Haute

commission électorale, le juge Abdel Moez Ibrahim lors d'une conférence de presse au Caire. «Il n'y a pas eu de problème de sécurité jusqu'à présent, Dieu merci. C'était pourtant notre principale préoccupation», a-t-il ajouté, alors que les bureaux de vote seront encore ouverts mardi.

De longues files se sont formées dès les premières heures du matin pour voter, en particulier au Caire et à Alexandrie, deuxième ville du pays, pour le premier tour de ce scrutin législatif étalé sur près de quatre mois. De nombreux électeurs se félicitaient de pouvoir déposer un bulletin qui compte, après des décennies d'élections acquises d'avance au parti de Moubarak, régulièrement accusé de fraudes massives. A l'attention des illettrés - près de 40% de la population -, chaque parti ou candidat indépendant est identifié par un emblème - la balance de la justice pour le parti des Frères musulmans, un ballon de football, une pyramide, ou encore des symboles plus surprenants comme une brosse à dent ou un mixeur. La Haute commission électorale, qui voulait rattraper des retards enregistrés dans certains bureaux, avait décidé lundi de prolonger de deux heures les opérations de vote suite à la forte participation observée. Le président de la Haute commission électorale, Abdelmouiz

Ibrahim, a souligné que les bureaux de vote resteront ouverts jusqu'au dernier électeur.

On prévoit un deuxième jour d'élections meilleur que le premier, notamment en matière de sécurité et d'organisation, d'autant que la Haute commission électorale s'est engagée à pallier les carences enregistrées durant le premier jour des élections. Quelque 160 plaintes ont été déposées pour «dépassements» concernant, notamment, la poursuite par les partis politiques de la campagne électorale, ce qui constitue une violation de loi qui prévoit l'arrêt de la campagne deux jours avant le début du vote. L'ambiance des élections a dominé sur la place Tahrir au Caire, l'attention des protestataires et celle de la presse internationale étant détournée vers cet événement.

Les résultats des dépouillements à l'étranger seront transmis, mardi, au ministère des Affaires étrangères qui les communiquera, à son tour, aux circonscriptions électorales. Les vainqueurs du premier tour et les candidats qui passeront au deuxième tour seront connus après la clôture des bureaux de vote et la fin des opérations de dépouillement au niveau des provinces concernées.

M. C.

EL HADI LEKHEDIRI EST DÉCÉDÉ

# Il a été le témoin de tous les bouleversements

*El Hadi Lekhediri, ancien patron de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et ancien ministre de l'Intérieur, est décédé lundi soir, des suites d'une maladie à l'âge de 77 ans.*

PAR LARBI GRAÏNE

Ancien moudjahid de l'ALN qu'il avait rejointe, en 1960, à la frontière algéro-marocaine, El Hadi Lekhediri avait occupé également le poste de ministre des Transports et d'ambassadeur en Tunisie. Natif de Tébesa et homme du sérail, s'il en fut, l'homme a eu à gérer tour à tour les services de sécurité et le département de l'Intérieur dans les moments les plus cruciaux qu'a eus à vivre notre pays. Il fut à la tête de la DGSN de 1977 à 1987, soit la période tumultueuse, coïncidant avec la maladie puis la mort de Boumediene, le Printemps berbère, les événements de Constantine, Sétif, Laghouat, la faculté d'Alger et l'affaire du terroriste islamiste Bouali, instigateur de l'attaque du poste de police de Soumâa. Devenu ministre de l'Intérieur en 1987, il dut faire face encore à des événements d'une



El Hadi Lekhediri, ex-ministre de l'Intérieur.

ampleur sans précédent que, du reste, l'historiographie nous a légués sous le nom d'«événements d'octobre». Quelques jours après ces événements qui ont ébranlé le gouvernement Chadli, Lekhediri est limogé. En dépit des postes délicats qu'il devait assumer, on reconnaît au défunt le sens de la communi-

catation, qui contraste avec le style «bréjnévien», adepte de l'omerta, qu'affectionnent la plupart des éminences grises du pouvoir politique algérien. Le journaliste Arezki Larbi l'a un peu sorti de la quiétude de la retraite qu'il menait depuis déjà quelques années, en lui arrachant, en sa qualité de responsable de la police de l'époque, un ultime témoignage sur les événements d'avril 80. «Parmi les points noirs de toute ma carrière, la question de la pratique de la torture continue d'interpeller ma conscience.

Elle a été pratiquée de tout temps, et singulièrement durant le Printemps berbère et Octobre 88. Après les tortures d'avril 1980, dont j'ai été informé bien plus tard, j'ai veillé à en limiter les dégâts» avait-il écrit dans *Avril 80*, ouvrage collectif paru en 2010 chez Koukou sous la coordination du même journaliste. Lekhediri a, cependant, aupara-

vant livré cet autre témoignage sur Octobre 88 dans une interview parue dans *Octobre, ils parlent*, (Editions Le Matin, 1998). Pour les uns Lekhediri était un «homme de bonne volonté», pour les autres, un «homme de l'ombre» même si l'on trouve de la peine à le mettre dans la même catégorie que son collègue le défunt Larbi Belkheir. Les caricaturistes, imitant en cela la veine populaire, l'ont surnommé «l'homme qui parle à l'avion», une expression renvoyant à une circonstance heureuse de portée mondiale. Seddik Benyahia, alors ministre des Affaires étrangères, venait de conclure avec succès la libération des otages américains détenus par les Iraniens. On est en 1981, à l'aéroport Houari-Boumediene, Lekhediri alors chargé de parlementer avec ces derniers, qui venaient d'arriver à bord de l'avion avec les otages, déclarait à la presse à l'issue de cette entrevue exceptionnelle : «J'ai parlé à l'avion» suscitant, ainsi, des commentaires populaires sur ce lapsus, plein d'humour, et resté célèbre. L'homme était resté au FLN, en montrant des dispositions à soutenir son aile progressiste incarnée par Ali Benflis. Aussi, l'une de ses dernières sorties politiques, du reste qui date de l'été 2003, a-t-elle consisté à dénoncer l'attitude de ceux qui rejetaient le 8e congrès de ce parti.

L. G.

## INTEMPÉRIES

# Plusieurs routes coupées à l'ouest du pays

Plusieurs axes routiers, notamment dans l'ouest du pays, ont été fermés à la circulation en raison des pluies abondantes qui se sont abattues durant les dernières 48 heures, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile déplorant la mort d'un enfant, emporté par les flots, samedi à Amizour Béjaïa.

La RN 47 reliant El Bayadh et Naâma a été coupée à la circulation en raison du débordement des oueds El milah, Eddeghim, Erettam et Bentrif alors que l'effondrement d'un mur dans la localité de Kouira Alhabar a causé la fermeture de la RN 107 reliant El Bayadh à

Ghardaïa, précisent les services de la Protection civile.

Le débordement de oued Namouss a provoqué la fermeture de la RN 06 reliant El Bayadh et Béchar, ajoute la même source.

Les agents de la Protection civile ont sauvé un citoyen bloqué à l'intérieur de son camion en raison du débordement de oued Lejjaj et trois autres personnes coincées dans un bâtiment inondé à Oran ainsi que cinq personnes bloquées dans deux voitures et 40 élèves dans une école à Oued Tlélat.

Les mêmes services ont relevé, dans la même wilaya, l'effondrement du toit d'une

maison à Maraval sans enregistrer de pertes humaines et l'affaissement d'un mur dans un établissement d'enseignement moyen situé à Aïn El-Beïda ayant causé des dégâts matériels à trois véhicules ainsi que l'effondrement partiel du toit d'une habitation à Aïn Turck.

Les services de la Protection civile ont, en outre, pompé les eaux infiltrées dans des habitations situées à Sidi Chahmi, Oued Tlélat, Messerguine et El Karma.

A l'est du pays, plus précisément à Constantine, sept habitations dans la cité Sahraoui ainsi que le siège de daïra ont été

inondés par l'eau de pluie. Les services de la Protection civile ont procédé au pompage des eaux. S'agissant de la wilaya de Sétif, les mêmes services ont procédé au pompage des eaux infiltrées dans trois habitations dans la région de Hammam Guergour.

A Guelma, les services de la Protection civile, qui ont procédé au pompage des eaux ayant inondé dix habitations à la cité Felali à Aïn Reggada, ont enregistré la perte de cinquante têtes de bétail en raison du débordement de oued Zenati.

R. N.

## GHARDAÏA, BEN DAHOUA

# Le paludisme revient

Deux gîtes d'anophèles, à l'origine de l'apparition de cas de paludisme, ont été circonscrits au lieu-dit Chaâbat El Hamra, dans la région de Daya Ben Dahoua, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) de Ghardaïa. Ces deux foyers d'anophèles, distants l'un de l'autre de 300 mètres, ont été localisés. Un anophèle femelle, vecteur du paludisme, a été capturé par des spécialistes de l'Institut national de santé publique (INSP) et de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), dépêchés dans la

région. Ces spécialistes ont été chargés d'une enquête épidémiologique et entomologique lancée suite à l'apparition, récemment, de cas de paludisme dans la région de Daya Ben Dahoua, a précisé le directeur de la santé de Ghardaïa. Au total, trois cas de paludisme ont été confirmés depuis l'apparition de cette pathologie infectieuse et parasitaire, dont un cas est décédé suite à une consultation tardive accompagnée de complications, a indiqué le même responsable. Les deux autres cas sont actuellement pris en charge au niveau de l'hôpital Docteur-Tirichine à Sidi-

Abbaz (Ghardaïa), a-t-il ajouté. Pas moins de 400 cas de dépistage par "la goutte épaisse", une technique de concentration d'hématies, ont été pratiqués sur les personnes résidentes dans la région de Daya Ben Dahoua, dont 35 ressortissants subsahariens, a-t-on indiqué. L'opération de dépistage passif à la recherche de cas de paludisme ou de porteurs de parasites se poursuit à travers l'ensemble des établissements publics ou privés de santé. Tous les praticiens ont été instruits de rester vigilants devant les cas de forte fièvre inexpliquée, a-t-on indiqué à la DSPRH. Une

opération de lutte antivectorielle pour la suppression des mares d'eau stagnante (gîtes larvaires), la désinsectisation par aspersion intra domiciliaire et l'ensemencement du Gambusia, une espèce de poisson employée pour lutter contre les moustiques, sera lancée à la fin de la semaine en cours, a ajouté la même source.

APS

## REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE Mesures exceptionnelles au menu du prochain Conseil des ministres

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a assuré, hier à Alger, que "la mesure exceptionnelle relative à la revalorisation des pensions de retraite sera adoptée lors du prochain Conseil des ministres". Cette déclaration a été faite à la presse en marge de la réunion de la commission de la santé de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la présentation du système de la carte Chiffa. M. Louh, qui n'a pas donné plus de détails concernant cette mesure, avait annoncé précédemment que le gouvernement préparait "une mesure exceptionnelle" pour revaloriser les pensions de retraite. Cette nouvelle mesure "sera supportée par le budget de l'Etat" et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités.

APS

## VISA D'ENTRÉE EN LIBYE

# Les pays du Maghreb et arabes concernés

La décision des nouvelles autorités libyennes d'imposer le visa d'entrée dans le territoire libyen "ne concerne pas les Algériens seulement mais également les citoyens des pays voisins et les pays arabes", a indiqué hier, l'ambassade d'Algérie à Tripoli.

Le système en vigueur actuellement fait suite à celui qui prévalait depuis le 30 mars 2011 et qui "n'exempte du visa que les citoyens tunisiens et dernièrement les Turcs", a précisé la même source dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie.

La situation des ressortissants algériens résidant en Libye, a souligné la représentation diplomatique, est "normale à l'instar des

autres communautés arabes depuis la chute de l'ancien régime". S'agissant des informations faisant état d'instructions secrètes en direction des accès frontaliers pour empêcher les Algériens d'entrer dans le territoire libyen ou celles de donner 24h aux Algériens non détenteurs de certificat de résidence de quitter la Libye, la même source a indiqué que ces informations "sont infondées et dénaturent la vérité sur le vécu des étrangers dans un contexte caractérisé par une situation sécuritaire non maîtrisée constatée ici et là mais toujours sans effet".

L'ambassade a tenu à rassurer les ressortissants algériens établis dans les circonscriptions consulaires relevant de Tripoli et

de Sebha ainsi que leurs familles en Algérie qu'ils "ne sont exposés à aucune mesure ou décision sélective ou discriminatoire de même qu'il n'existe pas d'indicateurs de risque ou de menace contre eux depuis la chute de l'ancien régime".

L'ambassade a, dans ce contexte, "profondément déploré les rumeurs et les allégations irresponsables dépourvues de toute objectivité qui ont semé la peur et la panique parmi les ressortissants et leurs familles et qui pourraient influencer négativement sur les relations fraternelles qui étaient de tout temps l'un des traits de coexistence sereine entre les ressortissants algériens et libyens établis dans l'un ou l'autre pays".

R. N.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ASSURANCES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2011

# Modeste progression

Le secteur des assurances a réalisé durant le premier semestre de 2011 un chiffre d'affaires de 46,4 milliards DA, en hausse de 2,6% par rapport à la même période de 2010, selon les chiffres consolidés du Conseil national des assurances (CNA).

PAR INES AMROUDE

Cette modeste progression résulte des évolutions contrastées marquées au premier trimestre 2011, où le chiffre d'affaires (CA) du secteur avait baissé de 2% et au 2<sup>ème</sup> trimestre qui a, par contre, enregistré une hausse de 11,3% du bilan des assureurs à 22,6 milliards (mlds) DA, selon une note de conjoncture du CNA rapportée, hier, par l'APS.

La branche automobile, qui génère plus de la moitié du CA du secteur, a progressé de 8% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2010 avec des recettes de 23,7 mds DA.

Le CA de l'IARD (Incendie, accidents et risques divers), qui représente 33,8% du bilan global du secteur, a légèrement baissé de 2,4% à 15,7 mds DA alors que les assurances de personnes ont progressé de 3,9% avec un CA de près de 4 mds DA.

Les branches risques agricoles et crédits caution ont nettement évolué respectivement de 15% et de 15,9% avec des CA respectifs de 700 millions DA et de 234,6 millions DA. Les "assurances transport", avec 4,6% du CA du secteur au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, étaient la seule branche qui a enregistré une baisse importante de 17,8% de ses recettes à 2,14 mds DA. Entre début janvier et fin juin, la part des sociétés à capitaux privés a atteint 28% du marché, avec un CA de 12,8 mds DA, en hausse de 9,5% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de 2010.

Les mutuelles représentent 7,7% du bilan du secteur, les entreprises spécialisées 1,4%, les reste du marché, soit plus de 60%, étant couvert par les autres assureurs publics.

Avec l'arrivée récente de trois nouvelles sociétés d'assurances de personnes, à savoir



CAARAMA (Filiale de la CAAR), SAPS (filiale et la SAA et du français Macif) et TALA (filiale de la CAAT) en sus de AXA assurance, qui a créé une filiale en Algérie, le marché algérien des assurances est aujourd'hui composé de 20 compagnies.

Il s'agit, outre ces derniers, de six assureurs publics non spécialisés (CAAR, SAA, CAAT, CASH), deux publics (CAGEX et SGCI) spécialisés respectivement dans l'as-

surance-crédit et l'immobilier, un réassureur public (CCR), deux mutuelles (CNMA, MAA-TEC) et sept assureurs à capitaux privés (CIAR, 2A, Trust, GAM, Salama, Al Rayan et Alliance Assurance).

En 2010, le secteur avait réalisé un CA de 79 mds DA, en hausse de 6% par rapport à 2009 alors que les assureurs tablent sur un bilan autour de 100 mds DA en 2011.

I. A.

ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES

## Les cadres et administrateurs en formation accélérée

PAR AMAR AOUIMER

Une rencontre destinée à assurer la formation des cadres et des membres du conseil d'administration de l'entreprise nationale Algérienne des autoroutes a eu lieu, hier à l'hôtel Mercure dont l'objet essentiel consiste à transmettre les techniques modernes de management aux cadres de cette entreprise chargée de l'entretien et de la maintenance des autoroutes, et notamment l'autoroute Est-Ouest. En effet, les participants à ce cycle de formation en technique de contrôle des comptes et des états financiers s'apprennent, durant trois journées de formation, à assimiler les méthodes modernes inhérentes à la comptabilité et à la gestion financière. Pour Abdelaziz Boudiaf, directeur de la formation de l'école supérieure de management (Ecofam), « il s'agit d'une formation à la carte pour les cadres et les membres du conseil d'administration de l'Algérienne des autoroutes (AGA) qui veulent apprendre les récentes techniques liées au système comptable et financier national. L'important consiste notamment à transmettre le savoir-faire en leur présentant les procédés de maîtrise et le contrôle des états financiers par rapport aux normes du système comptable et financier de l'IAS et de l'IFRS ».

Avec le projet de construction de stations services d'essence et les aires de repos et de grill sur le long de l'autoroute Est-Ouest et l'implication de Naftal dans ces travaux nécessaires pour assurer les commodités élémentaires pour les automobilistes et

les usagers de l'autoroute, il devient impérieux pour l'entreprise chargée de la maintenance, de l'entretien et du nettoyage de s'imprégner des techniques de management propres aux standards internationaux. Des investissements importants sont nécessaires pour maintenir en l'état l'autoroute Est-Ouest longue de 1.200 km. Sans des travaux d'entretien adéquats et conséquents répondant aux normes internationales, il sera quasiment impossible de conserver convenablement la nature actuelle de l'autoroute qui s'érode au fil des années et les aléas des intempéries et de la détérioration de la chaussée. Ainsi, les entreprises algériennes ont, récemment, initié un programme de

formation en système comptable et financier, l'IAS et l'IFRS, pour se doter d'outils et de moyens de gestion rentables et générateurs de richesses et de plus value. Dans cet ordre d'idées, l'institut supérieur de gestion et de planification (ISGP), en collaboration avec le ministère de la Prospective et des statistiques, a dispensé une formation en organisant des séminaires et des colloques afin de vulgariser les techniques comptables de l'IAS et de l'IFRS, avec la participation de conférenciers et experts français du ministère du Plan et d'anciens inspecteurs généraux des finances de l'Hexagone.

A. A.

SUR UNE SEMAINE

### Les prix du panier opep en hausse

Le prix du panier Opep a enregistré une légère hausse lundi pour s'établir à 108,75 dollars le baril contre 107,74 dollars une semaine auparavant, a indiqué mardi l'Organisation sur son site internet.

Le prix du panier Opep a gagné 1,01 dollar à 108,75 dollars le baril lundi contre 107,74 dollars le baril lundi dernier, indique encore la même source. Le prix de ce panier avait franchi le seuil des 100 dollars le 3 octobre dernier dans le sillage de la hausse des cours sur les marchés mondiaux avant d'atteindre le 8 novembre, son niveau le plus élevé depuis septembre à 113,79 dollars le baril.

Le niveau actuel des prix est porté par l'espoir d'une progression de la demande sur la base des mesures de sortie de crise en cours d'élaboration. Pour rappel, l'Opep avait abouti le 8 juin dernier lors de sa réunion à Vienne à un statu-quo, maintenant inchangés ses niveaux de production. Introduit en juin 2005, le panier de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et le BCF 17 (Venezuela).

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

## 5.490 échantillons analysés

Plus de 5.490 échantillons de produits alimentaires ont été analysés à l'échelle nationale durant le premier semestre 2011 au niveau des 19 laboratoires de contrôle de la qualité relevant du Centre algérien de contrôle de qualité et de l'emballage (CACQE), indique un bilan du centre.

Ces contrôles, qui ont concerné en majorité les produits alimentaires, ont touché les analyses microbiologiques et physico-chimiques, montrent que les produits les plus incriminés sont les eaux et boissons, les produits carnés et les laits et produits laitiers et les conserves, souligne le CACQE.

Les analyses micro biologiques ont révélé 21% des échantillons non conformes aux normes ou aux règlement en vigueur. Les produits les plus incriminés sont les eaux et boissons, les produits carnés, les laits et produits laitiers, sucreries et les céréales et dérivés. Quant aux analyses physico-chimiques, elles ont révélé 19% échantillons non conformes. Les produits concernés touchent notamment les laits et produits laitiers, les conserves, les produits carnés, fufus et produits dérivés, les eaux et boissons, les fruits secs, les cafés et les vinaigres.

D'autres produits sont concernés, il s'agit essentiellement des produits de cosmétiques et d'entretiens ménagères et d'automobiles, précise le bilan.

Le CACQE qui a pour missions essentielles, le contrôle analytique des produits, la recherche appliquée relative au contrôle et l'amélioration de la qualité des biens et services, a entamé la réalisation de 20 projets de laboratoires dans le cadre du programme de soutien à la croissance économique.

Ces projets, qui devraient renforcer les missions du CACQE en tant qu'acteur essentiel de contrôle et de promotion de la qualité, sont implantés notamment à Bouira, Tissemsilt, Batna, Souk Ahras, Médéa, Djelfa, Laghouat, El Oued, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Aïn Témouchent, Blida et M'sila. La réalisation de ces 20 laboratoires a été récemment décentralisée au profit des wilayas concernées, à l'exception des projets de Batna et Tissemsilt dont le taux d'avancement des travaux avoisine respectivement les 95% et 55%, indique le centre. Le CACQE a également bénéficié d'un programme de construction de nouveaux sièges pour les laboratoires opérationnels des wilayas de Sétif, Annaba, Saida, et Bejaia, d'un projet de réhabilitation des laboratoires de Tiaret et Nâama, ainsi que d'un projet de réalisation du nouveau siège de la direction générale du centre.

La réalisation de ces structures a été aussi décentralisée à l'exception du projet de Béjaïa dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 80%, précise-t-on.

Un projet de laboratoire national d'essai des produits industriels, implanté dans la nouvelle ville de Sidi-Abdalah (Alger) dont l'état d'avancement des travaux a atteint 60%, permettra aussi de renforcer le dispositif déjà existant et dont les missions essentielles porteront sur le contrôle de conformité des produits industriels aux normes en vigueur. Cette nouvelle structure permettra également de contribuer à la lutte contre les produits industriels contrefaits dont les effets néfastes sur la santé et la sécurité des consommateurs et sur l'économie sont considérables.

Ryad El Hadi

ADRAR

**Plantation de 496 hectares de ceintures vertes**

Une opération de plantation de 496 hectares de ceintures vertes et un linéaire de 80 km d'arbres d'alignement a été lancée dans la wilaya d'Adrar à la faveur de la saison 2011-2012, selon la Conservation des forêts. Entamée au mois d'octobre dernier par l'aménagement des surfaces ciblées et la mise en place des équipements d'irrigation à travers les 22 communes concernées, cette opération devra permettre la mise en terre de quelque 220.000 arbrisseaux d'espèces adaptées au climat des régions arides, à savoir le Tamarix et le Casuarina, a indiqué le conservateur des forêts. Selon M. Kamel Yahy, un programme de sensibilisation sur la protection de l'environnement local a été également élaboré, impliquant les citoyens et les associations locales. Il prévoit, selon le même responsable, la distribution de 100.000 arbustes au profit des différentes communes de la wilaya susceptibles de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la création d'espaces verts et d'aires de récréation dans la région. Ce programme, pour lequel a été consacrée une enveloppe de plus de 40 millions DA, devra générer 150 emplois temporaires, a ajouté le conservateur des forêts de la wilaya d'Adrar.

M'SILA

**Raccordement de 20.000 foyers au réseau de gaz naturel**

Les travaux de raccordement au réseau du gaz naturel de 20.000 foyers dans la wilaya de M'sila viennent d'être lancés, selon les responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE). La majorité des habitations concernées par cette opération, inscrite dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, est implantée dans des communes dépourvues de cette énergie. Ce projet de raccordement au gaz naturel nécessitera la réalisation de réseaux de transport et de distribution long de 1.016 km et la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 5,3 milliards de dinars. Durant les deux dernières années, plus de 12.000 raccordements au gaz naturel ont été effectués dans la wilaya de M'sila. Le taux de couverture en gaz naturel, qui a atteint actuellement 47% dans la wilaya de M'sila, dépassera 75% à l'horizon 2014.

OUM EL-BOUAGHI

**1.867 logements réceptionnés avant fin 2011**

Un total de 1.867 logements publics locatifs (LPL) sera mis à la disposition des commissions d'attribution "avant fin 2011" dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). La distribution de ce lot de logements, réalisé au titre des programmes d'habitat des exercices 2008, 2009 et 2010, devra contribuer à atténuer la tension sur le logement social, selon le même responsable. Pas moins de 705 LPL ont été distribués depuis le début de l'année dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, dont le parc logement vient d'être renforcé par 500 nouveaux logements promotionnels aidés (LPA). Le programme quinquennal 2010-2014 prévoit la construction de 9.000 habitations, tous segments confondus, dans cette wilaya, selon le directeur de l'OPGI.

ORAN, FERME SIDI EL-HOUARI

**81 familles relogées**

*Dans la commune de Oued Tlélat, 81 familles résidant dans des habitations précaires de la ferme Sidi El-Houari, ont été relogées jeudi dernier.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés par les services communaux pour l'opération de transfert des familles dans leurs nouveaux logements situés à la cité 120 logements, dans le cadre de l'opération de résorption de l'habitat précaire (RHP)

Les familles résidant dans ces RHP vivaient, auparavant, dans des "conditions difficiles ne répondant pas aux règles minimales d'hygiène", ont affirmé certains bénéficiaires, avant d'ajouter que la construction de leurs anciens logements remonte à 40 ans.

Les réactions des bénéficiaires de cette opération, qui s'est déroulée en présence du wali d'Oran, étaient partagées entre joie de s'installer dans des appartements neufs et insatisfaction pour le nombre de chambres, souligne l'APS. A ce sujet, le président d'APC de Oued Tlélat, M.



Abdelkader Bensaid, a expliqué que les logements attribués dans le cadre du RHP "ne répondent pas aux mêmes critères que ceux du logement social", ajoutant que les familles qui se sentent à l'étroit dans les nouveaux logements "peuvent présenter des demandes pour avoir un logement social". Pour sa part, le wali a expliqué, après avoir écouté les doléances de certains protestataires, "qu'il n'est pas possible de transgresser la loi pour satisfaire les familles selon le nombre de leurs

membres". Certaines demandes, a-t-il dit, "ne sont pas conformes avec la loi portant sur le logement social". Après la démolition des habitations précaires de cette ferme, l'assiette récupérée sera utilisée pour la réalisation d'équipements publics, a indiqué à l'APS le P/APC. La veille, les services de la wilaya d'Oran ont attribué 600 pré-affectations de logements sociaux dans la daïra de Oued Tlélat.

B. M.

CHLEF, CONSERVATION DES FORÊTS

**Programme pour la protection des bassins versants**

Un programme d'envergure destiné à la protection des bassins versants des ouvrages hydrauliques vient d'être lancé par la Conservation des forêts de la wilaya de Chlef au titre du Fonds de développement rural et de mise en valeur des terres par la concession (FDRMVT), selon cette institution.

Ce programme, pour lequel une enveloppe de 180 millions de dinars est consacrée, concerne, entre autres bassins versants, ceux des barrages de Sidi Yacoub, de Kef Dir ainsi que de l'Oued Legh.

Les actions préconisées à la faveur de ce programme portent sur la plantation d'arbres fruitiers sur une superficie de 460

hectares, dont plus de 80% d'oliviers, l'amélioration foncière, le captage, l'aménagement et l'équipement de puits et des sources ainsi que la réalisation de bassins d'accumulation, la réfection des banquettes et la correction torrentielle.

Hormis les actions de plantation fruitière, dont le lancement est prévu lors de la campagne de plantation, plusieurs autres opérations inscrites au titre de ce programme ont été lancées, assure la même Conservation qui fait état d'un impact socio-économique sur la population des zones ciblées.

En plus des emplois qu'il générera au profit des riverains, ce programme, qui

sera renforcé par des programmes similaires lors des trois prochaines années, permettra de développer les activités agricoles en zone rurale et de montagne, d'améliorer les revenus de la population rurale et d'assurer par là même sa stabilité.

Parallèlement à ce programme, de nombreuses actions ont été concrétisées ces dernières années ou sont en voie de l'être au profit des localités rurales.

Parmi celles-ci, il est cité la réalisation de plusieurs équipements publics, notamment des bureaux de poste, des salles de soins, des écoles primaires et autres habitations rurales.

APS

EL-BAYADH, RÉSEAU DE GAZ NATUREL

**575 foyers raccordés**

Un total de 575 foyers ont été raccordés, jeudi, au réseau de gaz naturel dans les communes de Bouâlem et d'El-Kerakda, dans la wilaya d'El-Bayadh.

La mise en service du réseau de gaz naturel a concerné 276 foyers situés dans le vieux ksar de la commune de Bouâlem,

pour un investissement de 24 millions DA. L'opération de raccordement a été prise en charge à 75% par l'Etat et à 25% par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest, a indiqué le responsable local de cette entreprise.

L'opération a ciblé également 299 foyers dans la commune d'El-Kerakda, à travers un projet, d'un coût de 683 millions DA, qui a porté sur la réalisation de 26 km de canalisations de transport et 6,75 km de canalisations de distribution, selon le même responsable. Le projet dont a bénéficié la commune de Bouâlem (276 foyers précités) constitue la deuxième opération du genre, après celle ayant permis, en août de l'an dernier, le

raccordement de 800 foyers au réseau de gaz naturel et permet ainsi d'atteindre un taux de couverture de 88%.

Le wali d'El-Bayadh a, en marge de cette mise en service de l'approvisionnement en gaz naturel dans ces deux localités, indiqué que le taux de couverture de cette source énergétique à l'échelle de la wilaya, qui est passé de 24% en 1999 à plus de 75% cette année, reflète les efforts de l'Etat pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen à travers l'ensemble des collectivités.

Les données de la Direction de l'énergie et des mines d'El-Bayadh font état de 15 communes de la wilaya ayant déjà bénéficié des programmes de raccordement au réseau de gaz naturel et d'opérations en cours pour les sept communes restantes, dans le cadre du programme de développement quinquennal 2010-2014.

APS

PÔLE UNIVERSITAIRE DE TAMDA

# La colère des étudiants

*Il est incontestable que les conditions au niveau du pôle universitaire de Tamda ne sont pas tout à fait réunies pour accueillir les milliers d'étudiants qui le fréquentent. Mais compte tenu du fait que les autres campus universitaires sont complètement sous le joug du sureffectif, les responsables de l'université ont décidé de l'ouvrir de façon prématurée.*

PAR LOUNES BOUGACI

Aujourd'hui, les choses ne vont pas pour le mieux et les étudiants ne cessent de tirer la sonnette d'alarme quant à la multitude de problèmes auxquels ils font face. D'ailleurs, avant-hier lundi, et dans le but de mieux se faire entendre, ces mêmes étudiants ont organisé une marche au niveau du chef-lieu de wilaya. Les contestataires entendent dénoncer «l'état chaotique de leur résidence, qu'il s'agisse du point de vue sécuritaire (banditisme, NDLR), couverture médicale, infrastructures, hébergement et des conditions socio-pédagogiques et de gestion». Selon les concernés, leur résidence ne dispose ni de clôture ni de portail, ce qui permet aux extra-universitaires de s'introduire à l'intérieur et d'intimider les étudiants, les exposant ainsi à un danger permanent. Les étudiants soulignent aussi que leur cité universitaire est située dans une zone isolée. Elle est en état de chantier. «Les étudiants ne bénéficient même pas d'une couverture médicale digne de ce nom. Il n'y a ni infirmerie ni personnel médical et encore moins une ambulance »,



déplore-t-on, tout en rappelant que les accidents y sont fréquents. Un représentant des étudiants souligne : «La résidence est toujours en travaux, ce qui rend les lieux invivables et impraticables à cause des matériaux de construction anarchiquement disposés, sachant que les délais de livraison sont dépassés depuis longtemps». Un autre enchaîne : «Les pavillons ne disposent pas de chaufferie permanente, ce qui engendre des désagréments énormes pour les étudiants. D'un autre côté, le seul restaurant dont dispose la cité connaît une grande pression due au manque d'effectif et l'absence d'un autre restaurant occasionne un dysfonctionnement permanent. La qualité des repas servis laisse à désirer, notamment sur le plan de l'hygiène». Selon les

concernés, la lenteur des travaux rend impossible toute activité socioculturelle d'autant plus que sur le plan de la cité, il ne figure aucune salle de lecture, médiathèque ou bibliothèque. Les étudiants dénoncent la fuite en avant des responsables à plusieurs niveaux ainsi que la non-tenue de leurs promesses. Il y a lieu de rappeler également la galère des étudiants et des étudiantes qui ne sont pas hébergés sur place et qui sont contraints de faire la navette sur plus de 25 kilomètres en subissant quotidiennement les affres des embouteillages interminables et de l'insuffisance des places dans les bus universitaires au moment des heures de pointe.

L. B.

MALGRÉ UNE FORTE PLUVIOMÉTRIE

## Boudjima sans eau depuis un mois

En dépit des pluies battantes qui ont été enregistrées ces derniers jours dans notre pays, la commune de Boudjima reste privée d'eau. Ses habitants ne comprennent plus rien. «A cinq kilomètres de là, les gens ont de l'eau courante H 24, le gaz naturel et toutes les autres commodités, et nous, nous continuons à subir le calvaire de la pénurie d'eau potable», dénonce un quinquagénaire. Un mois sans eau. C'est le triste record que détient cette commune de 20.000 habitants située à peine à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Un record qu'on ne retrouve dans aucune autre commune de la wilaya. «En 2011, nous sommes la seule commune qui reste plus d'un mois sans être alimentée en eau potable», souligne un représentant d'un des comités de villages. Le problème est d'autant plus crucial car il concerne l'ensemble des villages de la commune. Ce n'est pas uniquement un ou deux villages enclavés qui sont affectés par cette situation insupportable. Au niveau local, les responsables jettent la balle à l'Algérienne des eaux qui semble la seule à même de mettre un terme à un calvaire qui dure depuis 1980. Cet état des lieux est d'autant plus grave que lorsque l'eau est distribuée au bout de trente ou quarante

jours, elle ne reste que deux heures dans les robinets pour être coupée de nouveau. Les conduites sont aussi dans un état de dégradation avancé. Durant toute cette période, la population n'a droit qu'à 7.000 m3. La population et les comités des villages ont beau protester, saisir les autorités, fermer le siège de la mairie, organiser des actions de protestations, le problème ne bénéficie d'aucune prise en charge sérieuse. «Le nombre d'articles de presse qui ont été écrits sur ce problème de

manque d'eau est incalculable. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un journal n'évoque la pénurie d'eau dans notre commune, mais aucune réaction n'est enregistrée», déplore un autre membre du comité de village. Même la réalisation du gigantesque barrage d'eau de Taksebt a profité à plusieurs autres localités du pays mais Boudjima n'a pas eu sa part. Pourtant, le barrage en question est situé à un jet de pierre de cette commune.

L. B.

TIZI-OUZOU

## Hommage aux Abranis

La maison de la culture Mouloud-Mammeri abritera dès demain jeudi et ce, jusqu'à samedi prochain, un hommage au groupe de chant les Abranis qui a connu un succès durant les années soixante-dix.

Les nostalgiques auront rendez-vous avec Karim Abranis, l'un des plus importants membres du groupe et également son interprète pour se souvenir d'une époque que les jeunes d'aujourd'hui connaissent peu ou méconnaissent carrément. A cette occasion, la grande salle de spectacles de la maison de la culture vibrera sous l'effet

des notes de rock puisqu'un gala sera animé par ce groupe samedi prochain et l'accès sera gratuit pour permettre à un maximum de public de découvrir ou de redécouvrir le groupe des Abranis.

En attendant, la cérémonie d'ouverture aura lieu demain jeudi à la salle du Petit théâtre en présence de nombreux chanteurs kabyles ainsi que d'hommes de culture ayant été marqués dans leur jeunesse par les Abranis. En outre, l'hommage comprendra une exposition de photographies, de photos et des séances de ventes dédiées sans oublier des projections audiovisuelles.

Rappelons que le groupe de rock kabyle les Abranis avait été créé en 1967 par des jeunes artistes de la Grande et de la Petite Kabylie qui se sont rencontrés en France. Durant plus de dix ans, leurs passages sur scène faisaient tabac. L'un des membres de ce groupe, à savoir Shami Chemini, est également écrivain et il a publié plusieurs romans dont «Kabylie orgueilleuse» et «La fiancée du soleil» ainsi que des contes pour enfants en tamazight et en français.

L. B.

TALA BOUNANE

### Enfin une salle de soins

La localité de Tala Bounane, dans la commune d'Ath Aïssi, va enfin avoir sa propre salle de soins après des années d'attente et de patience. La population de ce village ne sera plus dans l'obligation d'effectuer de longs déplacements pour de simples injections ou des consultations.

La localité, dépendant administrativement de la daïra d'Ath Douala, sort ainsi petit à petit de son enclavement. La réalisation de cette salle de soins coûtera à l'Etat pas moins de sept cent millions de centimes. Ce budget a été alloué par la wilaya de Tizi-Ouzou. Au départ, seuls quatre cent millions de centimes avaient été attribués à ce projet mais la somme a été vite revue à la hausse après avoir été constaté qu'elle était insuffisante pour faire face à tous les frais qu'impose une telle infrastructure.

TIRMITINE

### Un projet de 90 logements sociaux

La commune de Tirmatine, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, vient de bénéficier d'un projet de quatre-vingt-dix logements sociaux et les travaux seront bientôt lancés puisque le choix des assiettes de terrains pour leur implantation a été d'ores et déjà effectué. Par ailleurs, 300 dossiers sont en attente au niveau des services concernés à l'APC pour bénéficier de l'aide de l'Etat à l'habitat.

Des problèmes sont posés concernant les lenteurs en matière de traitement des dossiers pour l'obtention des permis de construire. Pour l'année 2011, la commune de Tirmatine a eu droit à un quota de 180 aides pour l'habitat. Au total, la réalisation de 633 logements a pu être concrétisée grâce à l'apport de l'Etat dans ce créneau et ce, en moins de cinq ans. Rappelons que la commune de Tirmatine comptabilise plus de 19.000 habitants.

AIN EL-HAMMAM

### Ouverture d'une salle omnisports

La commune de Aïn El-Hammam, située à 60 kilomètres au sud de la ville de Tizi-Ouzou, vient de bénéficier d'une nouvelle salle omnisports au grand bonheur de la jeunesse locale.

La salle en question, qui a été réalisée en moins de trois ans, a été inaugurée par le maire en présence d'autres responsables, notamment ceux de la Direction de la jeunesse et des sports de wilaya. Il faut, toutefois, souligner que sa mise en service ne peut pas être effectuée dans l'immédiat car plusieurs autres mesures d'accompagnements doivent d'abord être prises pour assurer un minimum de commodités à ses usagers, notamment l'eau, l'électricité ainsi que son équipement en matériel adéquat.

L. B.

## PALESTINE

**Le Président Abbas ordonne la libération des détenus du Hamas**

Le président palestinien Mahmoud Abbas a donné des instructions pour la libération des détenus du mouvement Hamas, une décision destinée à mettre fin à toute forme de divisions et concrétiser la réconciliation nationale, a annoncé mardi un député du parti Fatah. «Le président (Abbas) a instruit clairement le directeur des services de renseignements à Ramallah de libérer les prisonniers, dont la liste des noms lui avait été remise par le Hamas», a déclaré Fayçal Abou Chahlane, député du Conseil législatif et membre du parti Fatah. A Ramallah, «il n'y a pas de détenus politiques, mais seulement des personnes accusées d'atteinte à la sécurité et ce dossier sera aussi traité», a tenu à préciser ce responsable.

«Nous avons remis à Hamas 47 noms de membres de Fatah, et il (le mouvement de résistance) nous a donné à son tour la liste de ses détenus en vue de leur libération prochaine», a affirmé M. Chahlane. Ce dernier a précisé qu'«une commission examinera ce sujet en vue de libérer ces détenus prochainement». Cette libération est conditionnée à d'autres dispositions visant, notamment, à mettre un terme à toute forme de divisions sur plusieurs questions politiques et sécuritaires et économiques. A signaler, enfin, que la libération échangée de détenus entre le Hamas et le Fatah est dictée par un accord de réconciliation conclu par les deux parties en mai dernier au Caire.

## ELECTIONS EN RDC

**Dix personnes tuées dans une attaque d'un bureau de vote**

Au moins dix personnes ont trouvé la mort lundi dans la ville de Lubumbashi, dans le sud-est de la RD Congo, suite à une attaque d'un bureau de vote menée par des hommes armés, selon des sources officielles. Sept assaillants, deux policiers et une civile venus voter ont été tués dans cet incident dans le centre de la capitale de la province du Katanga, a indiqué un porte-parole militaire, le capitaine Katchong Mbav. Selon le capitaine Mbav, les deux policiers «ont été abattus à bout portant et une électricienne a reçu une balle perdue mortelle». Sept autres assaillants ont été arrêtés et au moins un policier a été blessé, a ajouté l'officier.

Pour sa part, le gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi, a assuré que huit assaillants avaient été tués et 11 arrêtés. Le représentant de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à Njanja a raconté que des civils armés, le front ceint d'un bandeau rouge, avaient fait irruption dans le local et demandé aux officiels et électeurs de sortir. «Nous venons vous libérer», ont-ils lancé, et ils ont abattu deux policiers en faction qui voulaient s'interposer, avant que des forces de sécurité n'interviennent. Auparavant, la ville avait été le théâtre d'une attaque contre un convoi de huit jeeps chargées de matériel électoral, sous escorte policière.

APS

## LIBYE

**L'Onu insiste sur la lutte contre la prolifération des armes**

La formation d'une nouvelle armée et la lutte contre la prolifération d'armes conventionnelles et non-conventionnelles sont parmi les principaux défis du nouveau régime libyen, a déclaré le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Ian Martin.

«Déterminer l'avenir des combattants révolutionnaires est fondamental pour la sécurité à court et plus long termes», a souligné M. Martin devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Selon lui, «le nouveau ministre libyen de la Défense a pour tâche de former une nouvelle armée, intégrer les soldats qui ont combattu pour la révolution et les nouvelles brigades, formées largement de civils, tout en gérant les tensions entre ces deux groupes». Un autre aspect majeur de la situation en matière sécurité relevé par ce responsable onusien est «la présence et la prolifération d'armes conventionnelles et de matériels associés». A ce propos, il a insisté, en particulier, sur l'inquiétude suscitée par le grand nombre de systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) et de munitions qui restent introuvables.

Pour M. Martin, ceci pose à la fois «un problème de désarmement pour la Libye au niveau interne et un risque de prolifération au niveau régional».

«Alors que c'est un problème hérité du régime d'El-Gueddafi, le nouveau gouvernement reconnaît pleinement ses responsabilités en la matière», a-t-il fait valoir.

A ce propos, il a fait savoir qu'au cours des dernières semaines, «les partenaires bilatéraux ont soutenu le ministère libyen de la Défense afin d'identifier, sécuriser, stocker et, quand cela est approprié, désamorcer ces armes».

Il a, toutefois, précisé qu'il était difficile d'évaluer de manière précise le nombre de MANPADS en circulation en Libye.

En ce qui concerne les armes chimiques et les matériaux nucléaires, «les choses sont beaucoup plus claires et

encourageantes», a souligné le Représentant spécial.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW) a prévu une visite supplémentaire en décembre, notamment dans deux sites à Sabha et Sokna.

Quant à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), elle prévoit sa première visite d'inspecteurs en Libye également en décembre.

S'agissant des besoins financiers de la Libye, Ian Martin a indiqué que ce pays avait un «besoin urgent de fonds liquides».

«Il doit être clair que les avoirs ne doivent pas être bloqués plus longtemps que ne le justifie la logique des résolutions 1970 et 1973» du Conseil de sécurité, a-t-il soutenu.

Dans ce sens, il a souhaité que le Conseil de sécurité, les principaux pays

détenant des avoirs et les autorités libyennes puissent se mettre d'accord rapidement sur une approche coordonnée sur cette question.

Quant à la réconciliation nationale, le Représentant spécial a noté que le Conseil national de transition (CNT) prévoyait «une grande rencontre nationale sur la réconciliation en décembre».

S'agissant du nouveau gouvernement formé, Ian Martin a noté que seules deux femmes étaient ministres, nommées aux portefeuilles de la Santé et des Affaires sociales.

Le Premier ministre libyen, Abderrahim El-Kib, avait annoncé mardi dernier la composition de son gouvernement qui va diriger le pays dans l'attente d'élections prévues dans un délai de huit mois.

APS



## MANDAT D'ARRÊT CONTRE OMAR EL-BACHIR

**Le Soudan expulse l'ambassadeur kényan**

Le Soudan a ordonné lundi à l'ambassadeur du Kenya de quitter le pays après que la justice kényane a lancé un mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar Al-Bachir, poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) pour génocide et crimes contre l'humanité au Darfour, a annoncé le ministère des Affaires étrangères.

«Le gouvernement soudanais a ordonné à l'ambassadeur kényan de quitter le pays dans les soixante-douze heures», a déclaré un porte-parole du ministère. Il a «aussi demandé à l'ambassadeur soudanais de quitter le Kenya et de rentrer à Khartoum», a-t-il ajouté. Un juge kényan a lancé lundi un mandat d'arrêt suite à une requête de la branche kényane de la Commission internationale des juristes (ICJ Kenya).

Selon cette organisation, le Kenya, ayant ratifié le traité fondateur de la CPI, est dans l'obligation d'interpeller M. Bachir lorsqu'il se trouve sur son territoire, ce qui n'avait pas été le cas lors d'une



visite, fin août 2010, du président soudanais à Nairobi. «Il reviendrait au procureur général et au ministre de la Sécurité intérieure d'ordonner cette arrestation s'il

devait remettre les pieds au Kenya», a déclaré le juge de la haute cour Nicolas Ombija.

Les juges de la CPI avaient délivré le 12 juillet 2010 un mandat d'arrêt contre le président du Soudan pour génocide au Darfour, après avoir lancé le 4 mars 2009 un premier mandat pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le conflit au Darfour, qui a débuté en 2003, a fait 300.000 morts et 2,7 millions de déplacés, selon l'ONU. Khartoum parle de 10.000 morts. Quelques heures avant l'annonce de l'expulsion de l'ambassadeur kényan, le ministère des Affaires étrangères soudanais

avait affirmé que la décision de la justice kényane n'aurait pas d'effet sur les relations entre les deux pays.

**SIDA, 20 ANS DE LUTTE**

# Objectif Zéro



*Il y a plus de 20 ans, le virus du sida était identifié par une équipe française. Depuis, les scientifiques du monde entier luttent contre le responsable de cette épidémie mondiale. Des premiers traitements aux espoirs de vaccin en passant par le succès des trithérapies. Quarante-deux millions de personnes dans le monde vivent aujourd'hui avec le virus du sida et 3,1 millions sont décédées en 2002. Face à ce triste bilan, les progrès de la recherche ont permis de lutter contre la maladie, même si le vaccin se fait attendre...*



JOURNÉE MONDIALE DU SIDA 2011

## Vaincre la maladie par la prévention

Le Sida, abréviation de Syndrome d'immuno-déficience acquise, est une maladie liée à un virus appelé VIH (abréviation de virus de l'immunodéficience humaine), ou HIV en anglais (pour Human Immunodeficiency Virus).

En Algérie, les spécialistes ne parlent plus, ou peu, de la prise en charge thérapeutique du VIH, mais réitérent leurs propos pour la prévention de cette maladie qui se transmet d'un individu à un autre de différentes manières :

- Par voie sexuelle. C'est la voie de contamination la plus répandue.
- Par voie sanguine, soit par transfusion soit par échanges de seringues,



- Pendant la grossesse, de la mère à l'enfant.

En effet, seules la prévention et la sensibilisation peuvent venir à bout de

cette maladie du siècle galopante. Les médicaments sont trop chers, en outre, trop lourds pour cette maladie qui devient chronique lorsque qu'elle s'installe. Les chiffres exacts de séropositifs

notre pays et même à travers le monde ne sont pas très clairs car la plupart des malades ignorent leur séropositivité. La seule manière de le savoir et de faire un dépistage. Pour cela, au moins 60 centres spécialisés dans ce sens sont opérationnels à l'échelle nationale. Un plan stratégique de lutte contre cette maladie est adopté en Algérie comme à l'instar d'autres pays. L'objectif de ce plan est qu'il n'y ait plus de nouveaux cas contaminés d'ici 2015. Mais le chemin est encore long dans un pays où la maladie est encore un tabou. Deux spécialistes, le docteur que nous avons contacté, en l'occurrence, le Docteur Kamel Ait Oubelli, médecin épidémiologiste, et chef du Programme national de la lutte contre les IST/VIH/Sida, et le docteur Docteur Djamel Eddine Oulmane, spécialiste de la communication sur la santé à l'Institut national de la santé publique, nous expliquent tout ce qui est relatif à cette pathologie en Algérie.

O. A. A.

DOCTEUR DJAMEL EDDINE OULMANE\*, SPÉCIALISTE DE LA COMMUNICATION SUR LA SANTÉ AU MIDI LIBRE

## Les séropositifs en danger



1985. Ensuite, il y a eu une augmentation des malades tout comme à l'échelle mondiale, la maladie s'est propagée. Résultat, donc, la courbe n'a jamais fléchi. Aujourd'hui, les chiffres ne veulent rien dire même à l'échelle mondiale. On estime qu'il y a 30 ou 40 millions de cas qui vivent avec ce virus, mais en réalité, il y a eu 65 millions de personnes qui ont été contaminées. Cela dit, il y a une bonne partie de ces personnes qui sont déjà mortes.

### Qu'en est-il des séropositifs ?

On a à peu près 3 ou 4 milles séropositifs officiellement enregistrés mais on estime que dans les pays comme les nôtres, il faut multiplier le chiffre par 8. Ils sont porteurs du virus VIH, et peuvent contaminer les autres. Ce sont des gens normaux, ils travaillent, peuvent battre des records mais ils ignorent qu'ils sont porteurs du virus du Sida. Il n'y a aucun symptôme, car la charge virale dans l'organisme est faible et le virus est « engourdi » mais un jour, le virus se développera et détruira le système immunitaire qui nous défend contre les autres maladies que l'on appelle opportunistes.

### Et dans le monde ?

Il faut dire qu'aucun pays au monde ne peut donner le chiffre exact des séropositifs. Les pays ne peuvent vous donner que les personnes captées par les structures de santé. Mais semble-t-il dans les pays développés, le nombre de décès a nettement diminué. Ces pays ont de meilleures structures pour faire face à la maladie. Il y a d'abord une politique de prévention et une bonne prise en charge. Or, ce n'est pas le cas dans les pays d'Afrique où on enregistre 70% de séropositifs. L'Afrique est le pays le plus atteint. En outre, comme c'est un continent pauvre, les malades ne sont pas pris en charge.

Il y a aussi le problème de la transmission mère-enfant en Afrique. Qu'en est-il en Algérie ?

En effet, il y a un autre problème qui s'est greffé ces dernières années c'est celui des mamans séroposi-

tives, elles tombent enceintes et accouchent des enfants porteurs du virus. Elles meurent et laissent derrière elles des orphelins séropositifs. Malheureusement, ce problème commence à apparaître chez nous depuis quelques années, il y a urgence de faire quelque chose.

### Que faut-il faire pour qu'il n'y aura pas de nouveaux-nés séropositifs ?

Il faut dire que l'Algérie a fait un effort relativement important, parce que déjà on prend en charge les séropositifs, du moins ceux qui sont enregistrés car faut-il le rappeler, ces malades bien suivis ont une meilleure espérance de vie. L'Algérie a réalisé également un superbe travail en créant un réseau de 60 centres de dépistage à l'échelle nationale mais peu de gens le savent. Il faudra faire un peu de campagne de vulgarisation, et il faut dire aux gens que s'ils ont eu un comportement douteux, de faire un dépistage, c'est gratuit et anonyme.

### Et comment peut-on faire de la prévention ?

C'est clair. Chez nous, le mode de transmission le plus fréquent est les relations sexuelles non protégées, car le sang est contrôlé et encadré sauf en cas d'accident : par exemple, utiliser le même rasoir ou pressing avec une personne contaminée. Là, les jeunes doivent faire très attention à tout ce qui touche la peau, tout ce qui peut inciser, couper... Mais pour ce qui est de la relation sexuelle, c'est clair : l'abstinence. Lorsqu'on ne peut pas, ce qui est normal pour les jeunes, il faut la fidélité ou éviter d'avoir des relations sexuelles avec une personne qu'on ne connaît pas, ou se protéger avec un préservatif et il faut le répéter 3 fois. Nul n'est à l'abri de cette contamination.

O. A. A.

\*Docteur Djamel Eddine Oulmane, spécialiste de la communication sur la santé à l'Institut national de la santé publique

### Les progrès de la recherche



Depuis 1991, la recherche scientifique a effectué en 20 ans des avancées révolutionnaires en matière d'immunologie. Elle se dirige maintenant vers des progrès sans précédent dans la lutte contre le VIH. Depuis 1980, date de la découverte du mystérieux virus de l'immuno-déficience humaine (VIH) - à l'époque, le LAV ("lymphadenopathy associated virus"), le Sida (Syndrome de l'immuno-déficience acquise) a ravagé la planète avec des dizaines de millions de décès. Parallèlement, les avancées en matière d'immunologie n'ont jamais été aussi grandes. À tel point que la recherche médicale s'oriente vers une possible éradication progressive de ce rétrovirus. Trente années de lutte qui aboutissent à de nouveaux résultats, prolongeant de manière durable la vie des malades et permettant aujourd'hui une procréation bien contrôlée et fiable. Maintenu dans une charge virale indétectable avec un bon compte de CD4, il permet aujourd'hui de vivre toute sa vie.

Cependant, les traitements restent encore lourds et demandent une observance absolue. L'histoire vers des progrès de la science continue.

En 1987, la commercialisation en France de l'AZT (un antirétroviral) est une première lueur d'espoir pour les malades. Ce tout premier traitement, aujourd'hui arrêté en raison des effets secondaires douloureux, engagea, en 1990, les essais cliniques vers les trithérapies. Kaletra, Truvada, Sustiva, etc., sont aujourd'hui des médicaments perfectionnés, sous blister (une coque de plastique transparente ne nécessitant plus le stockage des médicaments au frigo) et mieux dosés, avec des effets secondaires minorés, à condition de respecter strictement les règles d'observance et d'hygiène de vie. Atripla, Quad..., derniers nés des molécules "deux, voire quatre en un", offrent un confort récent, et illustrent les progrès dans la modernisation et la simplification des traitements. Mais la maladie ne se guérit toujours pas. Dans une perspective de soigner définitivement les séropositifs et faire reculer le Sida dans le monde, les grands chercheurs, financés par des firmes ou des laboratoires, ont engagé une concurrence effrénée. Des laboratoires thaïlandais, en partenariat avec les laboratoires de l'Institut Pasteur en France, ont tenté en 2009 un tout premier vaccin mais qui reste très largement à optimiser. En 2010, l'Afssaps a donné son feu vert : la société InnaVirVax vient de commencer à tester à l'hôpital Cochin et à la Pitié-Salpêtrière son vaccin thérapeutique Vac3S contre le sida sur 24 patients. Ce vaccin ne vise pas à protéger les individus sains du virus VIH, mais à aider ceux qui ont déjà été infectés à mieux s'en défendre. Par ailleurs, les nouvelles recherches actuelles menées en France et aux Etats-Unis, essais par injection dans les réservoirs, - ces fameux sanctuaires de l'organisme humain dans lequel le rétrovirus se retranche contre les traitements qui ne peuvent l'atteindre dans ces zones -, sont des voies possibles vers l'éradication. L'idée également d'irradier, dans un but thérapeutique, les patients infectés par le VIH refait surface, à travers l'administration de radiophosphore 32...

Source : site médical RuJuRsMZ8Hs

## SIDA: 20 ANS DE LUTTE

### 1983 : découverte du VIH/Sida

Depuis sa découverte en 1983 par l'équipe du professeur Montagnier, des scientifiques du monde entier se sont penchés sur le virus du Sida (VIH). Même s'il a livré beaucoup de secrets, il reste aujourd'hui difficile de contrer cette maladie. En effet, le VIH n'est pas un virus comme les autres. Il s'attaque à nos défenses immunitaires, détruisant les lymphocytes T, qui comptent parmi les soldats chargés de défendre notre organisme contre les infections. Privé d'une partie de son armée, notre corps ne peut plus lutter contre les maladies opportunistes (qui profitent des faibles défenses de l'organisme pour se développer et parfois entraîner la mort). C'est pourquoi il est si compliqué de contrer le VIH : difficile de mobiliser nos défenses, considérablement affaiblies.

Enfin, les mutations incessantes de ce virus si singulier ont rendu inefficaces bien des composés, pourtant prometteurs lors d'expériences en laboratoires. Mais différentes avancées ont néanmoins permis de faire reculer le Sida et redonné espoir à des millions de personnes.

### 1987 : premier composé antirétroviral

Le VIH est un microbe très particulier : il s'agit d'un rétrovirus. C'est-à-dire que son matériel génétique est sous une forme d'ARN, une molécule proche du fameux ADN qui contient le patrimoine des cellules humaines. Ainsi, pour infecter les lymphocytes, il doit transformer son patrimoine en ADN grâce à une enzyme particulière : la transcriptase inverse.

Cette molécule spécifique du virus a été la cible des premiers traitements disponibles dès 1987. Baptisés inhibiteurs de la transcriptase inverse, ils ont permis de réduire la multiplication du virus et de maintenir le taux de lymphocytes T, ralentissant ainsi l'évolution de la maladie. Le premier d'entre eux fut la zidovudine, plus connue sous le nom d'AZT.

### 1996 : arrivée des trithérapies

A mesure que l'histoire naturelle du virus dans l'organisme était dévoilée,



d'autres moyens de lutte apparaissent.

Une fois introduit dans sa cellule hôte, le virus va produire de nombreuses protéines, nécessaires à la fabrication de nouveaux virus. Mais pour produire ces éléments, il faut une enzyme, la protéase, qui va en quelque sorte donner la touche finale et rendre les différents éléments fonctionnels. Les inhibiteurs de protéases empêchent cette dernière étape, bloquant la production de nouveaux virus. Ainsi, dès 1995, était disponible le premier composé de cette nouvelle classe thérapeutique : le Saquinavir4.

Dès 1996, le traitement de l'infection à VIH s'est orienté vers la combinaison de plusieurs traitements : les trithérapies (par exemple association d'une antiprotéase et de deux inhibiteurs de la transcriptase inverse). Ces nouvelles approches ont révolutionné le traitement de la maladie, rendant indétectable le virus dans le sang et empêchant ainsi l'évolution du Sida.

### Le virus fait de la résistance

Aujourd'hui, les traitements du Sida ont énormément progressé. Mais la lutte est loin d'être gagnée. Ainsi, les trithérapies ne permettent pas d'éliminer totalement le virus : en cas d'arrêt du traitement, il sort du réservoir et réapparaît aussitôt.

De plus, se pose désormais le problème de l'apparition de résistances. Grâce à ses mutations incessantes et incontrôlées, le virus peut devenir insensible à un ou plusieurs composés. Pas

moins de 5 à 10% des malades sont, d'ailleurs, en échec thérapeutique, à cause de résistances multiples au traitement. Certes, des progrès ont été réalisés, puisque l'on peut maintenant tester le «profil» du virus au cas par cas pour connaître les molécules auxquelles il est sensible. Ce diagnostic préalable permet ainsi un traitement adapté.



### Vaccin : l'espoir déçu... pour l'instant

L'année 2003 a tristement marqué la recherche d'un vaccin contre le Sida. En effet, les premiers résultats de l'étude la plus aboutie menée en

Ouganda ont été négatifs : le vaccin utilisé ne procurait aucune protection contre le VIH7. Mais ce produit utilisait une protéine présente à la surface du virus, afin de provoquer la fabrication d'anticorps (molécules capables de se fixer sur les intrus dans l'organisme afin d'aider à leur destruction). Or, de nombreux spécialistes s'accordent aujourd'hui pour penser que cette seule approche ne peut éradiquer le virus. Il faut réussir à activer les défenses de l'organisme capables de s'attaquer au virus caché au cœur des cellules. C'est pourquoi les vaccins testés aujourd'hui utilisent des gènes du VIH transportés par des vecteurs, sortes de "faux" virus. D'autres essais utilisent des molécules chargées de stimuler le système immunitaire.

Enfin, plusieurs recherches visent à produire un vaccin thérapeutique, dont

le but n'est pas de protéger contre l'infection, mais de lutter contre le virus chez les séropositifs. On peut ainsi retarder l'apparition des symptômes caractéristiques de la maladie ou limiter le recours aux antirétroviraux... mais à ce jour, aucun malade n'a réussi à éliminer le virus après avoir été infecté.

Plus de 20 essais sont actuellement menés dans le monde, afin de mettre au point un vaccin efficace. L'un d'eux sera peut-être l'arme tant souhaitée pour mettre fin à plus de 20 ans d'épidémie. En attendant, les traitements ne doivent pas faire oublier la prévention. En France, 40.000 personnes seraient porteuses du virus sans le savoir et 600 décès lui sont imputables chaque année. Jusqu'à ce jour, toute la sagesse humaine sera dans ces deux mots : attendre et espérer...

Il y a lieu de souligner les effets secondaires des traitements, dont les principaux sont des anomalies dans la répartition du tissu adipeux (lipodistrophie) et une augmentation du risque cardiovasculaire.

### De nouvelles molécules

Pour vaincre les problèmes de résistance et d'effets secondaires, la mise au point de nouveaux traitements reste donc essentielle. La dernière-née de ces armes contre le VIH (le T20 - Fuzon®)5est disponible depuis 2003 aux Etats-Unis et en Europe. Il s'agit cette fois d'un inhibiteur de fusion,

molécule qui s'attaque au virus avant même qu'il ne pénètre dans la cellule. Comme son nom l'indique, ce traitement l'empêche de fusionner avec la membrane de la cellule, prévenant l'entrée du patrimoine génétique du virus.

Ce médicament devrait dans un premier temps être utilisé chez les malades en échec thérapeutique. Les autres traitements attendus sont, notamment, de nouveaux inhibiteurs de l'entrée du virus dans la cellule et d'autres antiprotéases. Des recherches sont également menées pour trouver une molécule capable de bloquer l'entrée du matériel génétique du virus dans le noyau des cellules infectées.

Plus de 20 essais sont actuellement menés dans le monde, afin de mettre au point un vaccin efficace. L'un d'eux sera peut-être l'arme tant souhaitée pour mettre fin à plus de 20 ans d'épidémie. En attendant, les traitements ne doivent pas faire oublier la prévention

S. H.  
Sources Doctissimo  
Santé de A à Z



DOCTEUR KAMEL AIT OUBELLI, AU MIDI LIBRE :

# «Le sida est l'affaire de tous»

*Le docteur Kamel Aït Oubelli nous explique dans cet entretien les plan stratégique adoptés par l'Algérie pour lutter contre le sida. Pour ce directeur de la prévention auprès du MSPRH, seule la prévention peut arrêter ce fléau social même si les traitements thérapeutiques existent en Algérie.*

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

**Midi Libre :** Les dernières informations soutiennent qu'il existe un traitement contre le sida.

**D. K. Ait Oubelli :** Dans les pays qui ont des capacités de produire des médicaments contre le sida, ils tiennent toujours le langage de la prévention d'abord. Car même si le traitement existe il a trop d'inconvénients que d'avantage. D'abord le traitement est trop cher deuxièmement c'est un traitement à vie. Vous vous imaginé ce que cela représente pour un malade de prendre un traitement aussi lourd à vie. Pour ne pas être mal compris, ce n'est pas la prise en charge qui cause problème mais c'est beaucoup plus la prévention. C'est-à-dire que malheureusement il y a beaucoup d'Algériens dont on ne connaît pas le nombre qui sont séropositifs et ne le savent pas

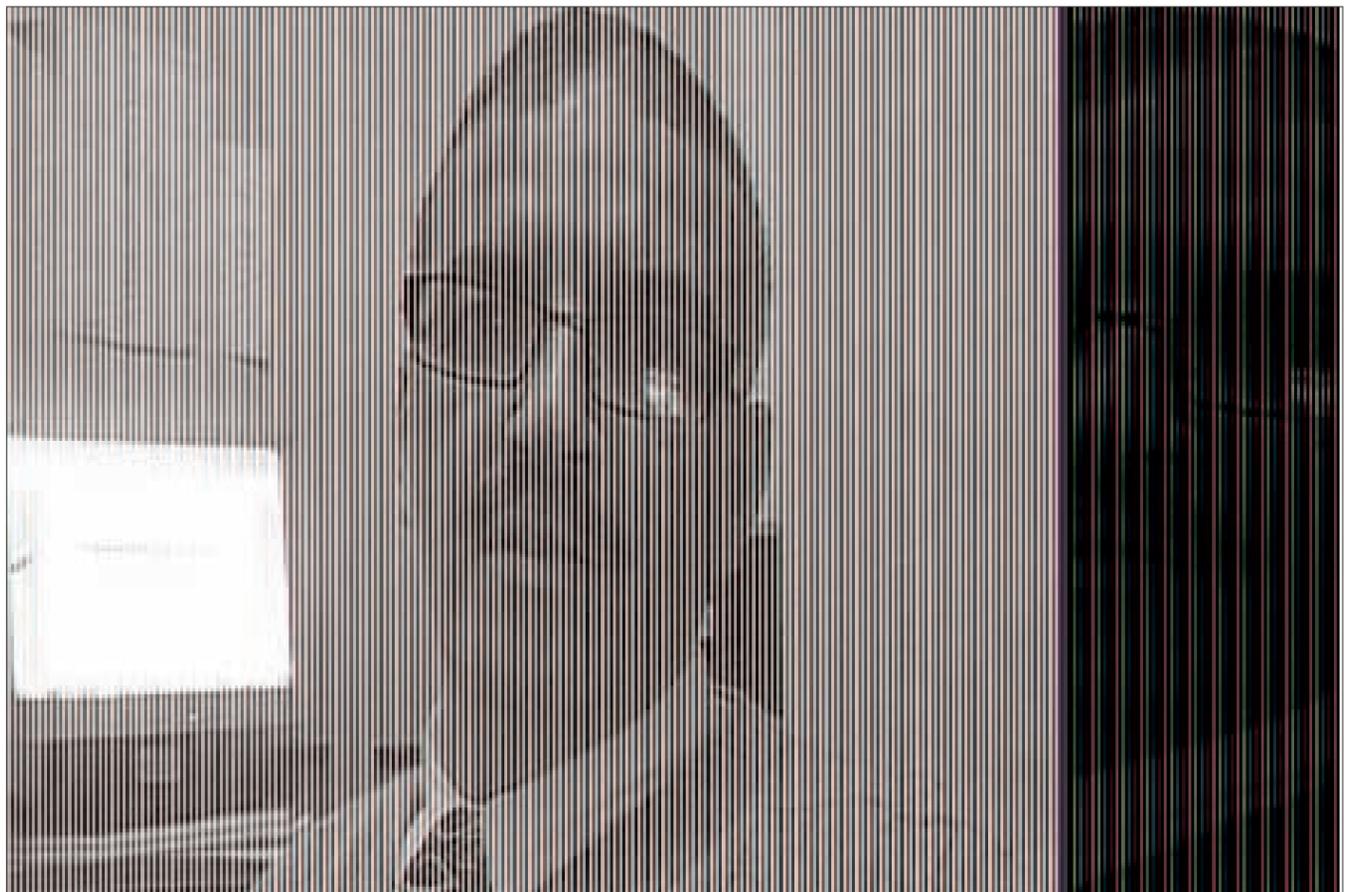
**Quel message faut-il transmettre à la population ?**

Il serait difficile de faire la prévention d'une maladie lorsqu'on ignore les modes de transmission. Mais dans le cas du sida, nous savons comment il se transmet par le sang, mais surtout par relations sexuelles et l'allaitement maternel, à ce moment là on peut faire de la prévention afin qu'il n'y ait pas de nouvelles infections. Car comme nous l'avons dit précédemment, le traitement est très lourd, très cher et il est à vie.

**La prévention, relève-t-elle uniquement du ministère de la Santé ?**

La prévention ne relève pas seulement du ministère de la Santé, mais également du gouvernement, de tous les ministères, c'est-à-dire du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Enseignement supérieur sans oublier le ministère de l'intérieur et des Collectivités locales, le mouvement associatif qui a démontré dans pas mal de pays qu'on ne peut pas lutter contre le sida juste au sein des institutions gouvernementales. Le mouvement associatif également à un grand rôle à jouer dans la prévention contre le sida. Donc la lutte est l'affaire de tous. Notre objectif idéal et qu'il n'y ait pas d'autres contaminations.

Le premier cas de sida a été enregistré en 1985. En plus de l'expérience que nous avons acquise durant ces 25 ans. La lutte contre le sida est un engagement politique de haut niveau. Il se compose de quatre caractéristiques, cela veut dire que maintenant en Algérie ce n'est plus un tabou de parler de la maladie de cette pathologie. Premièrement, notre pays c'est engagé dans toutes les rencontres sur le sida dans le monde. Deuxièmement, il y a l'implication de tous les ministères car on ne peut pas lutter contre le sida juste au niveau du ministère de la Santé. Il faut dire que cette maladie relève aussi d'un problème de société donc tous les ministères sont impliqués dans cette lutte. La troisiè-



me caractéristique c'est le mouvement associatif qui joue un rôle très important sachant qu'il existe déjà une association du malade atteint de sida agréée par l'Etat, chose qu'on ne voit pas dans tous les pays du monde. Quatrième caractéristique, c'est la coopération bilatérale entre l'Algérie et d'autres pays et la coopération multilatérale des Nations unies, c'est ce qu'on appelle le programme commun de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) VIH ou SIDA qui comprend plus de 10 agences des Nations unies

**Ça c'est la lutte contre le sida d'une manière générale, Y a-t-il un plan stratégique en Algérie ?**

L'Algérie a donc adopté cette façon de faire en termes de stratégie contre les IST VIH sida. Des programme au début à court terme, long terme maintenant nous sommes arrivés à l'actuel plan qui comprennent 4 axes.

Le premier axe, c'est la coordination nationale car nous avons déjà dit que le ministère de la Santé ne travaille pas à lui seul contre la lutte des IST VIH SIDA mais en coordination avec d'autres ministères et les mouvements associatifs. Le deuxième volet du plan stratégique c'est la prévention et la prévention au sens globale du terme, c'est-à-dire en termes d'information, d'éducation, de communication. Lorsqu'on est atteint d'une maladie transmise par relation sexuelle il y a plus de risque d'être atteint du sida. Il y a aussi les préventions de transmission mère-enfant. Autrefois le sida concernait uniquement les personnes adultes mais malheureusement maintenant en Algérie et dans le monde il concerne aussi les enfants et pour cela il y a un plan de stratégie nationale de lutte contre la transmission du virus

mère- enfant.

Le troisième axe de ce plan, c'est la prise en charge globale du malade, c'est-à-dire thérapeutique et cela relève du ministre de la Santé, il y a aussi la prise en charge psychologique, sociale... qui relève d'abord d'autres institutions et de toute la société. L'autre domaine est celui de la recherche, notamment opérationnel, c'est ce qu'on appelle l'axe 4 de surveillance épidémiologique. Car on ne peut pas bien lutter contre une maladie si on ne connaît pas la situation épidémiologique en Algérie. Donc l'axe 4 est la recherche ainsi que la surveillance épidémiologique de cette maladie.

**Le ministère de la Santé va célébrer officiellement demain la 24e journée du sida à Sidi Bel-Abbès, quel sera le thème de cette année ?**

Le thème de cette année est «La transmission du VIH mère-enfant» sans oublier que dans le cas de la campagne mondiale de la lutte contre le sida 2010-2015 le thème sera d'atteindre l'objectif 0, c'est-à-dire qu'il n'y est pas de nouveaux cas de maladie, pas de discrimination, et enfin pour qu'il n'y est pas de décès dû au sida, car si au début cette maladie était considéré comme une maladie mortelle vue l'absence des médicament, aujourd'hui nous disposons des traitements pour cette maladie qui est mortelle une fois qu'elle se déclare. Car il n'est pas concevable qu'il y est des morts liés au sida.

**Qu'en est-il des centres de prise en charge en Algérie ?**

En Algérie nous avons des centres de références chargés de la prise en charge de ces malades. 1 à Aïn Naâdja qui relève du ministère de la Défense, à El Katar,

Annaba, Oran, Sétif, Tamanrasset et Béchar. Et pour la fin 2011, début 2012, deux nouveaux centres seront opérationnels, notamment à Tizi-Ouzou et à Sidi Bel-Abbès ou la Journée sera célébrée officiellement

**Peut-on connaître les statistiques ?**

Le problème des statistiques en Algérie et dans le monde n'est qu'estimatif. Ce n'est pas facile d'avoir des données relatives à cette maladie. Si nous prenons les statistiques des hôpitaux à fin 2010, concernant le nombre des malades qui sont suivis, nous avons environ 300.000, mais ce chiffre n'est pas important car ce n'est pas avec ce chiffre que nous allons sensibiliser la population. Ce nombre ne veut pas dire grand-chose et il est bien supérieur. Donc au lieu de parler des chiffres il faut surtout dire à la société que le sida est l'affaire de tous et la solution c'est la prévention et non pas le traitement. Même si le traitement existe, il a beaucoup d'effet secondaire. Ceux qui sont atteint du sida est une partie intégrante de notre société on est donc obligé de les prendre en charge au sens global du terme, c'est-à-dire pas de discrimination, pas de marginalisation, et ils ont tous les droits comme tous les autres citoyens.

O. A. A.

\* Médecin épidémiologiste. Chef du Programme national de la lutte contre Les IST/ VIH/ SIDA

Directeur de la prévention au ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière

ANNABA, THÉÂTRE RÉGIONAL AZZEDINE-MEDJOUBI

## La pièce «Aïd Rabie» en avant-première



*L'avant-première d'une production théâtrale intitulée "Aïd Rabie" a été donnée lundi en début de soirée au théâtre régional Azzedine Medjoubi de Annaba (TRA) où elle a obtenu un accueil favorable du public, rapporte l'APS.*

PAR ROSA CHAOUI

**A**daptée d'un texte de Abdelkrim Belhazem, mise en scène par Abdelhamid Gouri, cette pièce qui sera prochainement présentée dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", traite d'un fait social dans un lieu imaginaire et sans

époque précise.

Dès la levée de rideau, le spectateur découvre un village niché en lisière d'une forêt, où vit une population ordinaire, d'une culture tournée vers la mythologie, d'une grande sagesse, parfois coléreuse mais tolérante.

Unique référent du village, une zaouïa dispense aux enfants un enseignement religieux et littéraire, tandis que les adultes préfèrent désertir leur contrée au profit des grandes villes à la recherche d'un travail.

Les familles du village sont pour la plupart endettées auprès d'un personnage, en l'occurrence Denhani, un commerçant prétendant que la zaouïa, propriété de ses ancêtres, abrite le tombeau de son arrière-grand-père.

Une agitation va s'emparer du village avec l'arrivée d'un homme que la population va surnommer "El Gharib". Des conflits vont alors éclater pour opposer les villageois les uns aux autres depuis le débarquement de cet intrus. Que s'est-il passé dans le village, s'interrogent "El Gendouz" et sa compagne d'enfance "Khasna" qui constatent la disparition autour d'eux des meilleures choses et leur remplacement par d'autres abominables.

Influencé par "El Gharib", le commerçant Denhani, change subitement de comportement vis-à-vis des villageois qu'il considère désormais comme des ennemis potentiels.

Les conflits s'exacerbent au point où les habitants du village tentent de mettre fin au chef de la zaouïa et s'emploient à son éviction parce qu'accusé d'actes répugnants. "El Guendouz" et sa compagne vont alors intervenir pour calmer les esprits et convaincre les villageois sur les tenants et les aboutissants de ces conflits meurtriers qui ne sont que l'œuvre d'El Gharib et de Denhani.

Ils parviendront à mettre en échec le complot visant à démolir la zaouïa et à construire à sa place un complexe touristique.

Les comédiens Aïda Kechoud, Nadia Talbi, Bachir Slatnia et Abderrahmane Djamaoui campent les rôles principaux dans cette pièce, en plus d'un bouquet d'autres jeunes interprètes.

La scénographie de "Aïd Rabie" est signée Habbal Boukhari, tandis que la chorégraphie porte la griffe de Tewfik Kara.

R. C.

15<sup>e</sup> SALON DU PATRIMOINE DE VENISE

## L'Algérie invitée d'honneur

**L**Algérie sera l'invitée d'honneur du 15<sup>e</sup> salon du patrimoine, des activités culturelles et de la restauration qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 décembre à Venise (Italie), a indiqué lundi un communiqué du ministère de la culture.

La participation algérienne à ce salon a pour but de faire connaître le patrimoine culturel matériel et immatériel algérien à partir "des premiers témoignages de la présence de l'homme jusqu'à l'Algérie d'aujourd'hui", précise-t-on. S'étalant sur une surface de 150m<sup>2</sup>, le stand abritera une exposition du ministère de la culture, sous le thème de "L'Algérie, art, mémoire et innovation".

Les visiteurs du salon découvriront les sept sites algériens classés au patrimoine mondial de l'humanité : Tipasa, Tassili N'Ajjer, Timgad, Djemila, Vallée du M'Zab, Qalaa des Beni Hammad et la Casbah d'Alger. Le patrimoine immaté-

riel, avec l'Ahellil du Gourara (inscrit sur la liste du patrimoine immatériel mondial de l'Unesco), l'Imzad, la Sebeiba, le costume nuptial féminin de Tlemcen, entre autres, sera également présent à cette exposition. Par ailleurs, plusieurs conférences

seront données le 2 décembre par des spécialistes algériens du patrimoine culturel. L'organisation de cette exposition a été confiée à l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc).

APS

PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

## Cinq nouvelles traditions classées

**C**inq nouvelles traditions ont été ajoutées lundi au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par le Comité pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Le comité réuni à Bali (Indonésie) a ajouté à la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité l'art martial traditionnel "Taekkyeon", le tissage du Mosi et la marche sur corde raid "Jultagi", tradi-

tions de la Corée du Sud. La Turquie a également obtenu l'inscription de son plat cérémoniel traditionnel le "Keskek", préparé pour les grandes occasions entre autres les mariages, les circoncisions et fêtes religieuses. La fête de "la Mare de Déu de la Salut" à Algemesi, dans la province de Valence (Espagne), des spectacles annuels de théâtre, de musique et de danse, a également été inscrite à la liste globale.

TLEMCCEN

### Cheikh Med Benyelles Etilimssani à l'honneur

Les participants au colloque international sur "Cheikh Mohamed Benyelles Etilimssani" ont mis en exergue, lundi à Tlemcen, les qualités et œuvres de cet homme religieux qui fut "un exemple pour les réformateurs et les mouridine".

Cheikh Mohamed Benyelles Etilimssani se distinguait par son savoir, son ascétisme et l'amour d'autrui, a indiqué son petit-fils, Salem Ben Ahmed Ben Mohammed Benyelles, ajoutant que ces qualités lui ont valu un accueil chaleureux et une place prépondérante en Syrie.

Cheikh Benyelles, né en 1855 à Tlemcen, étudia le tawhid (unicité de Dieu), la jurisprudence et la tariqa soufie du Cheikh Charif El Hassani auprès de son maître, l'érudit Mohamed Doukali, et l'enseignant à la Grande Mosquée de Tlemcen, El Harchaoui.

Il fut ensuite guidé vers la confrérie Darkaouia jusqu'à la mort de son maître cheikh Sidi El Habri. Il se rendit alors au Maroc et y resta environ une année avant de revenir à sa ville natale poursuivre le message du cheikh.

Il refusa l'incorporation au service militaire obligatoire décrétée par la France en 1910, jugeant nécessaire la rébellion et la migration vers la Syrie et rallia ce pays arabe à la tête de convois de personnes.

Il resta en Syrie avec ses compagnons jusqu'à sa mort en 1927, a évoqué le même intervenant, qui a souligné que Cheikh Mohamed Benyelles Etilimssani compte des adeptes en Orient et au Maghreb arabe.

Dr Abdul Aziz al-Khatib, imam à Damas (Syrie), a fait référence à l'activité du Cheikh après son émigration et la place qu'il occupa parmi les Syriens "qui l'ont aimé jusqu'à placer son mausolée, une fois mort, à côté du compagnon du prophète Bilal Ibn Rabah El Habachi".

L'ex-archevêque d'Alger, Monseigneur Henri Teissier, a mis l'accent sur le rôle joué par Cheikh Mohamed Benyelles Etilimssani à Damas dans le dialogue entre les religions, à l'instar de l'Emir Abdelkader, qui avait des positions historiques dans la résolution du conflit entre musulmans et chrétiens.

Les travaux de ce colloque de trois jours, organisé par le ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" et la célébration du centenaire de la migration collective de 1911, se poursuivront demain mardi par d'autres communications sur les œuvres du cheikh Benyelles et un récital poétique de ses madihs.

R. C.

R. C.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



VENGEANCE

## Guet-apens matinal (2e partie et fin)

*Hakim, la quarantaine, sort les ordures ménagères en début de soirée et il est abordé par un jeune homme d'une vingtaine d'années qui lui reproche d'avoir manqué de respect à son frère cadet.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Le jeune homme continua à s'avancer vers Hakim et celui-ci lui lança :

- Tu veux vraiment que nous nous battons comme deux chiffonniers autour d'un tas de détritus ?

- Cette insulte est de trop et elle va te coûter cher, lui répondit l'autre.

Le jeune homme avait certainement surestimé ses forces parce que dès qu'il s'était rué sur Hakim celui-ci avait non seulement repoussé son assaut mais l'avait aussi assommé avec quelques bonnes gifles qui lui firent comprendre qu'il avait intérêt à rentrer chez lui. Et c'est ce qu'il fit.

L'incident avait paru si anodin à Hakim qu'il l'aurait certainement oublié...mais il y avait un problème : sa voiture. Il avait peur que le jeune apprenti-bagarreur, en guise de représailles, s'en prenne à son moyen de locomotion qu'il n'avait pu acquérir qu'au prix de grands sacrifices. Il alla voir les deux jeunes de la cité qui veillent sur les voitures moyennant un forfait mensuel et les mit en garde contre

une éventuelle expédition punitive qui pourrait viser sa voiture. Ils lui promirent d'être vigilants et il rentra chez lui tranquillement.

Chaque matin et chaque soir, Hakim voyait le jeune homme dans le quartier. Toujours adossé contre un mur, il s'arrangeait pour que Hakim le voie, surveillant chacun de ses gestes comme s'il attendait le moment propice pour provoquer on ne sait quelle hécatombe.

Parfois, il l'entendait cracher par terre bruyamment dès qu'il descendait de la voiture comme pour lui signifier le dégoût qu'il lui inspirait. Il était clair que l'énergumène essayait de l'avoir à l'usure en exerçant sur lui une sorte de harcèlement moral. Mais il en faut beaucoup plus pour que Hakim s'énerve.

Au dixième jour, le jeune fou avait dis-



paru. Il ne devait plus avoir de salive, plaisante intérieurement Hakim.

Mais au douzième jour, alors que Hakim avait oublié celui qui voulait lui empoisonner l'existence et qu'il s'appretait à sortir du parking de la cité, une voiture noire lui barra la route. Comme elle ne semblait pas vouloir le laisser passer, il sortit pour voir ce qui se passait. C'est ainsi que de la voiture sortirent trois grands gaillards qui se saisirent de lui.

- Hé ! Qu'est-ce que vous prend ?

Il n'eut pas besoin de réponse... Il vit descendre une quatrième personne de la

voiture et il comprit tout. C'était le frère aîné de «Messi» !

Celui-ci s'avança vers Hakim tout en demandant aux trois types de bien le tenir.

Hakim se mit à crier dans l'espoir que quelqu'un lui vienne en aide avant que les quatre monstres ne mènent à son terme le sinistre sort qu'ils lui avaient réservé. Finalement, le sort en question n'était pas aussi funeste qu'il l'avait imaginé. Le frère aîné de Messi s'approcha de lui et lui donna un coup de tête si violent qu'il perdit connaissance.

Quand il fut revenu à lui, il se vit entouré de quelques voisins qui l'aidèrent à se relever. Il voulut remonter chez lui mais il préféra finalement se rendre au poste de police où il déposa plainte contre le jeune fou qui l'avait agressé de bon matin alors qu'il avait un important rendez-vous de travail.

Il y a quelques jours, Hakim et son agresseur se sont retrouvés au tribunal. d'Abane-Ramdane, à Alger.

Une année de prison ferme et 20 millions de centimes ont été requis contre l'agresseur de Hakim.

K. A. (fin)

ASSASSINAT

## Mortelle tasse de café

Salim n'avait pas l'habitude de manger dehors mais ce jour-là, il avait tellement faim qu'il entra dans le premier restaurant qu'il trouva sur son chemin. C'était à Kouba, en 2008.

Après avoir bien mangé, il sortit une cigarette et, d'un signe de la main, appela le serveur qui arriva aussitôt.

- A votre service, mon frère.

- Une tasse de café bien «serré».

- Ah ! Non, mon frère, nous ne servons pas de café.

- Vous ne servez pas de café, s'étonna le fonctionnaire de 35 ans ? Comment un établissement où l'on mange si bien ne sert pas de café ?

- C'est, hélas ! la réalité.

- Pourquoi ?

- S'il vous plaît, mon travail consiste à servir les clients et non à répondre à leurs questions. Excusez-moi, j'ai du travail.

Le patron qui se trouvait devant la porte, derrière une caisse, remarqua la brève discussion entre son serveur et Salim et ne manqua pas de relever que tous les deux avaient eu l'air d'être irrités. Il se leva et s'approcha du serveur qui avait commencé à débarrasser une table se trouvant au fond de la salle.

- Des problèmes, Rabah ?

- Non. Ce type voulait une tasse de café et je lui ai dit que nous n'en servions pas.

- Mais tu es fou, Rabah ! Combien de fois ne t'avais-je dit qu'avant de répondre par la négative à un client il faut d'abord être sûr qu'il n'y a aucun moyen de répondre positivement à sa demande. Il veut une tasse de café ? Eh bien, va la chercher... Il y a un café juste à côté...

- Je sais qu'il y a un café à deux pas d'ici... mais pourquoi n'est-ce pas à lui d'y aller ?

- Parce que lui, il est client et le client est roi ! S'il est satisfait de notre service, il reviendra sinon même si seul

notre restaurant est ouvert, il préférera mourir de faim plutôt que d'y entrer !

- Mais...

- Allez, Rabah... va lui chercher une tasse de café.

Avant même que le jeune serveur n'ait fait part de sa disponibilité à ramener une tasse de café de l'extérieur de l'établissement, le patron s'approcha de Salim et lui dit :

- Juste un peu de patience, mon frère, nous allons vous ramener une tasse de café... J'ai envoyé le serveur vous en chercher.

- Mais pourquoi ne servez-vous pas de café... Beaucoup de gens aiment en prendre après les repas...

- Euh...je ...c'est vrai...Euh...comment vous dire... notre cafetière est tombée en panne... Elle est chez un réparateur depuis deux mois. Le réparateur n'arrive pas à trouver sur le marché la pièce qui lui manque.

A la manière dont le patron avait cherché ses mots, il était clair qu'il avait menti.

- Il y en a qui ne peuvent savourer un repas qu'après l'avoir fait suivre d'une tasse de café et d'une cigarette, fit remarquer Salim.

- Je vois que vous n'avez pas allumé votre cigarette...

- Bien sûr, j'attends ma tasse de café... Et tant que je ne l'ai pas eue, c'est comme si je n'avais pas déjeuné.

- Je vous comprends. Votre café arrivera dans un petit moment.

- Cela m'étonnerait parce que votre serveur est toujours là. Le patron se retourna, vit le serveur débarrassant une autre table et il se dirigea vers lui.

- Rabah...qu'est-ce que tu prends ? Ramène une tasse de café !

- Ce n'est pas mon travail...

- Si tu ne ramènes pas cette tasse de café, tu es renvoyé sur le champ.

Rabah émit un soupir de lassitude, toisa Salim puis oubliant son amour-propre et décida de ramener la maudite tasse de café.

De son côté, Salim décida de ne plus rester un seul instant dans le restaurant. Sa tasse de café, il la prendrait dans un café... Il se leva et s'approcha de la caisse pour payer.

Le patron en le voyant, prit un air catastrophé comme si on venait de lui annoncer l'imminence de la fin du monde :

- Oh ! Mon frère, vous partez ? Votre café va arriver dans quelques petites secondes...

- C'est bon...je vais le boire ailleurs, mon café...

- Je suis vraiment navré...Je ne sais pas quoi vous dire...

- Alors ne dites rien...

Salim paya et s'en alla.

Au moment où il allait entrer dans le café, il vit Rabah en sortir avec une tasse.

- Oh ! Monsieur, et votre café ?

Salim ignore le serveur. Pis ; il lui aurait tenu des propos encore plus vexatoires que le fait de lui ramener une tasse de café. Rabah vit alors rouge et sortit d'une poche de sa veste de serveur un couteau ramassé sur une table et qu'il n'avait pas eu le temps de déposer à la cuisine et donna plusieurs coups à Salim qui s'effondra.

Pendant qu'il était transporté d'urgence à l'hôpital de Kouba, Rabah se faisait arrêter.

Quelques minutes plus tard, il apprit que le jeune client qui avait fait toute une histoire pour une tasse de café, avait rendu l'âme des suites de ses blessures.

Trois ans plus tard, la cour d'Alger s'est prononcée, tout récemment, sur cette affaire. Rabah a été condamné à 5 ans de prison ferme après délibérations. Auparavant, le procureur avait requis la perpétuité.

K. A.

## Kate Middleton - son mari William remercié par les Russes



Le prince William, le mari de Kate Middleton, qui sert dans Royal Air Force comme co-pilote sous le titre William Wales, a avec son équipe sauvé deux marins russes d'une mort certaine. C'était samedi soir. Une alerte a été lancée par Swanland, le cargo russe, dont la coque a été brisée en raison des intempéries en mer d'Irlande. Composée de quatre militaires, l'équipe du prince William s'est tout de suite rendue sur les lieux et a pu procéder au sauvetage de deux personnes. Malheureusement quatre marins sont encore portés disparus. Pour ce sauvetage, le prince William et son équipe ont été remerciés par l'ambassadeur russe via le site web de l'ambassade. «Votre Altesse royale, toute la journée nous avons anxieusement suivi les recherches lancées pour retrouver les marins russes du Swanland. Nous savons que vous avez pris une part active dans le sauvetage des deux marins, cela grâce à vos efforts désintéressés dans de mauvaises conditions météorologiques. Laissez-moi vous adresser, à vous et à vos collègues, la plus grande gratitude pour avoir sauvé la vie de citoyens russes».

### ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

#### 1783 Les frères Montgolfier lancent le Martial



En France, au palais de Versailles, en présence du roi Louis XVI, Étienne de Montgolfier lance le Martial. A bord, se trouvent un coq, un canard et un mouton, les tout premiers passagers aériens de l'Histoire. La machine s'élève à 480 m et retombe doucement à 1.700 m de son lieu de départ. L'expérience prouve qu'il est «possible de respirer à quelques dizaines de mètres au-dessus du sol». Un coup de vent créa quelques émotions au moment de l'envol, mais le roi fut satisfait. Le mouton, indemne, rejoignit la ménagerie de Marie-Antoinette : quand au coq, s'il revint avec une aile écorchée, il le dut à une brusquerie du mouton... Le canard ? L'histoire n'en parle pas. Peut-être en canard à l'orange!

#### 1900 1<sup>er</sup> vol de B. Cassidy et S. Kid



Butch Cassidy et sa horde sauvage défrayèrent la chronique aux États-Unis, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On les accusait d'attaquer les banques pour financer la révolution anarchiste. La bande fut décimée, mais Butch et son ami Sundance Kid parvinrent à fuir et à entrer ainsi dans la légende. Hollywood leur a consacré, en 1969, un film devenu célèbre qui situe la fin de leur cavale en Bolivie.

#### 1928 1<sup>re</sup> sortie pour Mickey Mouse

Le célèbre personnage de dessin animé créé par Walt Disney fait sa toute première apparition dans un court dessin animé, *Plane Crazy*. Mais il est encore à l'état d'ébauche et ne s'appelle pas "Mickey" mais "Mortimer". La petite souris prendra son nom définitif dans le premier dessin animé sonore de Walt Disney *Steamboat Willie*.

#### 1934 Bruno Hauptmann inculpé de

#### L'enlèvement du bébé Lindbergh

Arrestation du menuisier Bruno Richard Hauptmann pour l'enlèvement et le meurtre du bébé de l'aviateur Lindbergh (premier à traverser l'Atlantique en avion en 33 heures). Malgré les preuves accablantes, comme les billets numérotés de la rançon retrouvé chez lui, il clamera son innocence. Il fut reconnu coupable et il est mort sur la chaise électrique, quatre ans après l'enlèvement du bébé Lindbergh.

#### 1941 L'étoile jaune obligatoire

Le décret de 1941, obligeait les Juifs à porter sur le côté gauche de la poitrine une large étoile jaune avec le mot



"J u i f". Cette mesure avait pour but d'empêcher les Juifs de se camoufler pour tenter d'entrer en contact avec les Allemands. «Les batailles de l'Est ont pleinement montré l'infamie des procédés juifs, ainsi que le danger universel que représente pour les peuples libres la politique juive d'anéantissement. Dans ces conditions, on ne peut plus tolérer que des Allemands risquent d'entrer en contact avec des Juifs qui dissimulent leur véritable race. La séparation entre Allemands et Juifs sera réalisée de façon aussi complète que possible dans les circonstances actuelles. Ainsi sera proclamée à la face du monde la responsabilité collective de tous les Juifs pour les abominations commises contre les Aryens dans l'Est. Les Juifs du monde entier portent cette responsabilité accablante.» explique le décret.

#### 1952 Charlie Chaplin exclu des États-Unis



Profitant du fait qu'il effectuait un voyage en Angleterre et qu'il ne s'était pas procuré sa citoyenneté américaine, Charlie Chaplin se vit interdire l'accès aux États-Unis. Il décida alors de vivre en Europe et ce n'est qu'en 1972 qu'il remit les pieds en Amérique pour y recevoir un Oscar honorifique.

### LE CARNET DU MIDI

#### 1922 LA LOCOMOTIVE TCHÈQUE

Emil Zátopek est un coureur de fond tchécoslovaque, né ce jour à Kopivnice en Tchécoslovaquie, détenteur de 4 titres olympiques et de 18 records du monde. Né dans la région de Moravie-Silésie, dans une famille modeste dont il est le sixième enfant, il doit travailler dès l'âge de 16 ans aux usines de chaussures Bata à Zlín. C'est chez Bata qu'il fait ses débuts en athlétisme, lorsque, en 1940, la société décide de le faire participer à une course dont elle est le sponsor. Il ne finit que deuxième mais c'est pour lui le début d'une carrière sportive. Pour sa première grande participation internationale, il termine 5<sup>e</sup> du championnat d'Europe d'athlétisme 1946 à Oslo. Le point culminant de sa carrière se présente avec les Jeux Olympiques d'Helsinki. Stanislav Jungwirth doit se rendre à Helsinki sous le prétexte que le père de celui-ci est un opposant au parti communiste. Zátopek décrète alors qu'il ne participera pas aux Jeux si son compatriote n'est pas autorisé à participer également. Dans un premier temps, les autorités refusent de céder. Puis après quelques jours, le parti cède et les deux athlètes se rendent finalement à Helsinki. La première épreuve qu'il dispute est le 10.000 mètres. Très tôt, ses adversaires disparaissent, incapables de suivre le rythme du Tchèque. Emil Zátopek est le seul coureur à avoir remporté le 5.000 m, le 10.000 m et le marathon au cours d'une même édition des Jeux Olympiques. De 1948 à 1954, il est resté invaincu sur 10.000 mètres. Après sa carrière sportive il est nommé colonel et travaille au ministère de la Défense jusqu'au printemps de Prague de 1968. Proche de Alexander Dubek qui prône un socialisme à visage humain, il est surpris par l'invasion russe. Il se rend alors en pleine rue et doit improviser un discours à la demande des gens qui scandent son nom : il invite alors les armées d'occupation à respecter une trêve olympique. Il est victime de la répression soviétique : radié de l'armée et forcé de faire son autocritique, il est exclu de l'armée, du parti communiste et condamné à ne pouvoir exercer que des métiers manuels (dont éboueur dans les rues de Prague). Il est aussi envoyé dans les mines d'uranium de Jáchymov où il reste jusqu'en 1974. En 1989, le président tchèque Vaclav Havel lui décerne le Lion Blanc, distinction nationale. Le quadruple champion olympique tchèque s'est éteint à l'âge de 78 ans.



#### 2002 UN SAINT CYRIEN

Robert Guéi est un général et homme d'État ivoirien. Il est le chef de l'État du 24 décembre 1999 au 26 octobre 2000, en tant que président du Comité national de Salut public de la République de Côte d'Ivoire, et le fondateur du parti politique Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire. Il est membre du peuple Yacouba. Il est militaire de carrière : enfant de troupe, il est formé à l'école militaire préparatoire de Bingerville jusqu'en classe de troisième où il obtient le brevet, puis à Ouagadougou sous administration française et enfin après son stage de professionnalisation à l'École normale William Ponty au Sénégal. En 1963, il rejoint l'École spéciale militaire de Saint-Cyr où il a comme camarade promotion le général sénégalais Mountaga Diallo. Il est promu sous-lieutenant, puis lieutenant en 1967, capitaine en 1971, commandant en 1975, lieutenant-colonel en 1978. Avec le soutien de Félix Houphouët-Boigny, il fait son entrée sur la scène politique en 1982 en mettant à la disposition de sa femme, candidate aux municipales, des véhicules des sapeurs-pompiers militaires dont il est commandant en chef. Sanctionné, il est muté à Korhogo au nord du pays. En 1989, il aurait participé à la préparation de l'attaque du chef de guerre Charles Taylor contre le Libéria. Rappelé sur le devant de la scène pour mater une mutinerie de jeunes recrues, qui protestaient contre les retards de salaires, il devient, tout en restant colonel, chef d'État-major des Fanci, Forces armées nationales de Côte d'Ivoire en 1990. Il crée alors la Firpac, Force d'Intervention Rapide Paracommando, qui réprime les révoltes d'étudiants de 1991 et organise notamment, le 17 juin, une expédition punitive à la cité universitaire de Yopougon. En 1993, après le décès d'Houphouët-Boigny, Guéi est limogé par son successeur Henri Konan Bédié en octobre 1995, pour avoir refusé de faire intervenir ses troupes pour réprimer les incidents qui impliquaient les partisans des partis de l'opposition RDR d'Alassane Ouattara et Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo écartés du scrutin et qui appellent au boycott actif. Il est nommé ministre, mais encore renvoyé en août 1996 et mis à la retraite de l'armée en janvier 1997 ; il a été soupçonné de fomenter un coup d'État. Aux élections d'octobre 2000, après avoir fait campagne sur le thème du refus de toute corruption, il est battu par Laurent Gbagbo du Front populaire ivoirien, mais refuse de reconnaître le résultat. Aussitôt, des manifestations s'opposent à lui, et la répression fait environ 300 morts. Guéi quitte le pouvoir et se réfugie à Gouessesso, près de la frontière du Libéria, mais reste une personnalité de la scène politique. Il participe, avec Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo, au « Forum de réconciliation nationale » en 2001 et accepte de s'abstenir de méthodes anti-démocratiques. La même année, il crée l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI). Il est accusé par le pouvoir d'être à l'origine de la tentative de coup d'État des rebelles du nord, il est retrouvé assassiné ce jour à Abidjan.



ANNASR SAOUDIEN

## Antar Yahia nie avoir déposé plainte contre son club



Le capitaine de la sélection algérienne de football, Antar Yahia, a nié lundi soir, avoir "déposé plainte" contre son club saoudien, Ennasr, auprès de la commission du professionnalisme de la Fédération locale, pour "la régularisation de sa situation financière".

"Tout ce qui a été dit à ce propos est dénué de tout fondement. Ni moi ni mon agent, n'avions tenu de tels propos, et mes rapports avec les dirigeants d'Ennasr sont excellents", a indiqué, le défenseur central des Verts sur le site de *Dar El Akhbar*. Le journal *Al Hayat* a fait état, lundi, du recours du joueur algérien à la Fédération saoudienne de football "en déposant plainte contre son club pour non-régularisation de sa situation financière".

"Il y en a qui tentent de semer la zizanie, un tel comportement me porte préjudice. Je compte demander à mes dirigeants de prendre les mesures qui s'imposent", a ajouté Antar. Ayant rejoint Ennasr l'été dernier en provenance de Bochum (Div 2, Allemagne), le défenseur algérien avait déjà manifesté son mécontentement contre des rumeurs, mettant en cause ses rapports avec sa nouvelle formation.

L'équipe d'Ennasr traverse, cependant, une situation délicate, en raison de la crise financière qui sévit dans le club, non sans se répercuter négativement sur son parcours dans le championnat local. Les coéquipiers de Yahia ont essuyé, le week-end dernier, une sévère défaite dans le derby de la capitale face aux voisins d'Al Hilal (3-0), provoquant l'ire des supporters qui réclament le départ de l'actuelle direction du club. Une réunion d'urgence était programmée pour la soirée de lundi, provoquée par les membres d'honneur d'Ennasr, à laquelle était convié le premier responsable de ce dernier, a indiqué la presse locale. Parmi les sujets débattus, celui des joueurs étrangers du club, "dont certains d'entre eux n'ont pas donné le plus escompté, d'où le désir d'un bon nombre de dirigeants de les libérer et les remplacer par d'autres de niveau meilleur", a révélé la même source.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE I

## Les Canaris préparent l'Entente

C'est à partir d'aujourd'hui que la JS Kabylie retrouvera le chemin des entraînements après un petit repos accordé à l'ensemble des joueurs juste après le match gagné face au MC Saïda. Ainsi, les Canaris sous la houlette de l'entraîneur Meziane Ighil devraient être soumis à un programme très chargé, en prévision du match de ce samedi face à l'Entente de Sétif.

PAR MOURAD SALHI

Le staff technique de la JS Kabylie, qui a jugé utile d'accorder 48 heures de repos après chaque match, afin de permettre aux joueurs de rompre avec la routine, ne veut rien laisser au hasard pour terminer cette première manche du championnat sur une bonne note. Pour ce qui concerne le programme de préparation, les coéquipiers de l'international Abderaouf Zarabi devraient enchaîner à partir d'aujourd'hui avec un biquotidien. Trois jours de préparation sont largement suffisants pour mettre en place un schéma tactique à la hauteur de cette belle empoignade qu'abritera le stade 1<sup>er</sup> Novembre.

Après un début très difficile, la JS Kabylie revient petit à petit et l'espoir est, désormais, permis pour réaliser l'objectif



assigné à l'entraîneur Meziane Ighil qui est de finir la saison parmi le trio de tête. Les Kabyles qui partagent actuellement la 6<sup>e</sup> place avec leurs voisins de la JSM Béjaïa avec un total de 18 points, n'accusant que trois points de retard sur l'actuel leader l'USM Alger, peuvent espérer mieux pourvu qu'ils ne se laissent pas distancer par le trio de tête avant la fin de la phase aller pour éviter de vivre le même scénario de la saison écoulée. Gagner le prochain match face aux Aigles Noirs de la capitale des Hauts Plateaux est impératif, car avant la fin de cette phase aller, les camarades de Saâd Tadjer effectueront deux déplacements, l'un chez la lanterne rouge, le

NAHD, et l'autre chez le champion sortant l'ASO Chlef, et recevront la JSM Béjaïa à l'occasion de la 14<sup>e</sup> journée. Les Kabyles doivent prendre très au sérieux cette formation sétifienne qui vient, elle aussi, de réaliser une bonne performance de quatre victoires consécutives sous la coupe de l'ex-coach de la JSK, Alain Geiger. Les deux clubs qui reprennent confiance à quatre journées seulement de la fin de la phase aller ne veulent pas rater cette occasion pour confirmer ce réveil. Pour l'équipe locale, la victoire cette fois-ci à domicile redonnera davantage confiance aux joueurs après les nombreuses critiques qu'ils ont essuyées après la défaite face à l'USMH et les matches nuls contre l'USMA, MC El Eulma et le CA Batna. Contrairement à la saison écoulée où la JS Kabylie était intraitable à domicile, cette saison le club réussit beaucoup plus à l'extérieur. Sur les cinq matches qu'ils ont joués à l'extérieur, les coéquipiers d'Ali Rial ont remporté sept points dont deux victoires successives, face respectivement au MC Oran et MC Saïda. Face à l'Entente de Sétif, la JS Kabylie n'a d'autre choix que de remporter les trois points de la victoire à domicile quelle que soit la manière.

M. S.

CS CONSTANTINE

## Deux matches de suspension ferme pour Fodil Hadjadj

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a infligé une suspension de deux matches ferme au milieu offensif du CS Constantine, Fodil Hadjadj, rapporte la LFP mardi sur son site. Outre cette suspension, Hadjadj a écopé d'une amende de 20.000 DA en "sus de l'avertissement reçu au cours de la rencontre face à la JS Kabylie pour contestation de décision comptabilisé comme avertissement simple", précise la LFP. Le milieu défensif de l'USM Alger, Nassim Bouchemma, s'est vu infliger une suspension d'un match ferme suite à son expulsion lors du derby face au MC

Alger, alors que son coéquipier, Mohamed Meftah est suspendu pour un match ferme en plus d'une amende de 20.000 DA pour contestation de décision. Le MCA et l'USMA devront s'acquitter d'une amende de 25.000 DA chacun pour utilisation de fumigènes. De son côté, le MC Saïda a écopé d'une amende de 30.000 DA pour jets de projectiles, en sus d'un "avertissement avant sanction pour faits aggravants". Enfin, l'entraîneur adjoint de l'AS Khroub, Abdenour Krebaza, a écopé d'une suspension d'un match ferme en plus d'une amende de 20.000 DA, pour "contestation de décision".



## NIGÉRIA, 9<sup>ES</sup> CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE NATATION JUNIORS Tois athlètes algériens pour défendre les couleurs nationales

La Fédération algérienne de natation (FAN) s'attend à une "participation honorable" des trois athlètes engagés aux 9<sup>es</sup> championnats d'Afrique des juniors de natation, qui auront lieu à Port Harcourt (Nigeria) du 1<sup>er</sup> au 4 décembre a indiqué, mardi, un responsable de l'instance fédérale. "On s'attend à une participation honorable des deux filles, Rania Nefsi et Sarah Moualfi, engagées dans le groupe 1, celui des moins de 14 ans et du garçon Ali Bounader engagé, dans le groupe 2 celui des nageurs nés entre 1995-1996, à ces 9<sup>es</sup> championnats d'Afrique juniors", a-t-il dit. Ces championnats d'Afrique prévus auparavant, au Maroc au mois de juin dernier, ont été finalement "délocalisés" au Nigeria. "Le changement du lieu de la

compétition nous a quelque peu perturbés. Le fax faisant référence à ce changement est arrivé assez tardivement à la Fédération" a-t-il expliqué. A ce problème administratif, est venu s'ajouter celui de la "fermeture des bassins d'Alger". "Les nageurs d'Alger sont pénalisés par la fermeture des bassins de l'OCO, contrairement à ceux de Koléa et d'Oran d'où proviennent les trois athlètes choisis pour ces championnats d'Afrique. C'est une situation regrettable et on ne peut que la déplorer", a conclu le SG de la FAN, Mohamed Krich. Selon les organisateurs plusieurs pays africains, en particulier ceux du Nord à l'exemple de l'Algérie, et de l'Ouest, ont exprimé leur vœu de participer à ce rendez-vous juvénile africain.

### Programme des nageurs algériens

**Rania Nefsi (Groupe 1)** : 50 m nage libre (30.02), 100 m nage libre (1.05.25), brasse (36.70), 100 m brasse (1:20.65), 200 m 4 nages (2:30.55), 50 m papillon (31.64), 200 m nage libre (2:18.87).

**Sarah Moualfi (G1)** : 50 m nage libre (30.03), 200 m nage libre (2:20.80), 100 m papillon (1:11.19).

**Ali Bounader (G2)** : 100 m nage libre (56.80), 200 m nage libre (2:01.52), 400 m nage libre (4:11.33), 50 m papillon (28.50), 200 m papillon (2:18.68), 200 m 4 nages (2:18.56), 400 m 4 nages (4:45.20).

## Cuisine

### Galettes de pommes de terre



#### Ingrédients :

4 pommes de terre  
1 oignon  
2 œufs battus  
1 pincée de sel  
Poivre noir  
4 c. a soupe de farine  
Huile pour friture

#### Préparation :

Eplucher et râper les pommes de terre, les mélanger avec l'oignon finement émincé. Mettre dans une passoire et extraire le maximum de jus. Dans une jatte, mettre les œufs, le sel, le poivre et la farine. Ajouter les légumes et mélanger, si le mélange est trop liquide, ajouter de la farine. Former des petites galettes et faire frire des deux côtés, jusqu'à ce que les croquettes soient dorées. Mettre sur du papier absorbant et consommer chaudes.

### Tarte à la crème de café



#### Ingrédients :

300 g de pâte brisée  
1/4 de litre de lait  
75 g de café en grains  
8 jaunes d'œufs  
100 g de sucre en poudre  
50 cl de crème fraîche

#### Préparation :

Au robot, concasser grossièrement le café. Faire bouillir le lait, puis, hors du feu, y jeter le café. Le laisser infuser pendant 15 minutes dans le lait.

Abaisser la pâte au rouleau sur environ 3 mm d'épaisseur. En garnir une tartinette à bord haut préalablement beurrée. Enfourner et faire cuire à blanc pendant 10 min. Dans une terrine, travailler les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux. Incorporer la crème fraîche. Faire passer le lait infusé à travers un tamis très fin, puis ajouter le lait à la préparation. Bien mélanger et laisser reposer jusqu'à utilisation. Quand le fond de tarte est refroidi, y verser la préparation presque à ras bord. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 30 à 40 min.

## LES VERTUS DES CONDIMENTS

# Ail et oignon : bons pour la santé

L'ail, l'oignon et l'échalote font partie de la famille des liliacées. Ces condiments sont à la base du régime méditerranéen et regorgent de bienfaits pour la santé. Tour d'horizon des bienfaits de l'ail et de l'oignon.

#### De l'ail pour protéger les artères :

Une métaanalyse publiée dans une newsletter de *The IFAVA Scientific* a montré que la consommation d'ail permettait de faire baisser la tension des personnes hypertendues (TAS supérieure à 140 mmHg). L'Organisation mondiale de la santé indique elle-même que l'ail peut être utile en cas d'hypertension modérée.

#### Recette anti-tension :

Mettez une gousse d'ail écrasée à macérer le soir dans un verre d'eau et buvez le jus obtenu (sans la gousse d'ail) le lendemain matin.

#### Action anticancer de l'ail et de l'oignon :

Ail, oignon, échalote mais aussi poireaux auraient des propriétés anticancéreuses. Une étude chinoise (partiellement confir-



mée par l'étude européenne EPIC) a même montré que le risque de cancer serait diminué de 60% chez les gros mangeurs d'oignons et d'échalotes.

Mais l'ail, notamment, n'est pas efficace sur toutes les formes de cancers. La AHQR (Agency for Health Research Quality), agence américaine de référence, a montré l'impact positif de la consommation d'ail sur les cancers suivants : côlon, prostate,

œsophage, larynx, cavité buccale et ovaires.

#### Oignon et système cardio-vasculaire

L'oignon frais inhibe l'agrégation plaquettaire, ce qui évite la formation éventuelle de caillots, et protège des risques d'obstruction des vaisseaux et de thrombose. Une équipe bordelaise a démontré que ces effets sont nettement observables avec une

consommation quotidienne de 200 g d'oignons crus.

#### L'oignon rouge contre l'ostéoporose

L'oignon rouge (et seulement lui !) est un antioxydant et anti-inflammatoire. D'après les résultats d'études menées par l'INRA, ses substances ralentissent la perte osseuse due à la ménopause tant sur la rigidité que sur la densité de l'os.

## CONFORT ET BIEN-ÊTRE DE BÉBÉ

# Soigner l'érythème fessier

#### Conseils pratiques

Les fesses rouges et irritées, c'est très souvent le lot des bébés qui portent une couche. Ce problème sans gravité, mais très fréquent et très inconfortable, a ses solutions... Voici quelques conseils pour aider les bébés qui souffrent d'érythème fessier.

#### Qu'est-ce que l'érythème fessier ?

L'érythème fessier est une irritation de la peau du nourrisson qui a lieu dans la région recouverte par une couche. On l'appelle aussi dermatite du siège. Ses causes sont variables: le frottement de la couche, le contact avec l'urine et les selles, parfois une maladie dermatologique sous-jacente comme un psoriasis, et d'autres encore.

#### Conseils pour éviter ces désagréables rougeurs

Pour empêcher que votre nourrisson de souffrir d'érythème fessier, le premier conseil est d'observer une hygiène stricte. Cela commence par changer les couches dès que c'est nécessaire, pour éviter la macération.

Pour le nettoyage du siège, utilisez un lait de toilette ou un savon de Marseille, voire un savon surgras si la peau de votre bébé est sèche.

Le plus important pour éviter l'érythème fessier est de rincer soigneusement pour qu'il ne reste plus trace du produit de nettoyage et de bien sécher, mais en tamponnant et pas en frottant.



#### Si l'érythème fessier est là...

Il arrive cependant que l'érythème fessier se déclenche malgré toutes les précautions des parents. Dans ce cas, les conseils d'hygiène restent les mêmes, mais vous pouvez en plus utiliser des crèmes spéciales, qui aidera la peau à se réparer tout en isolant des différentes matières qui pourraient l'irriter. Enfin, il est très conseillé de laisser le bébé sujet à l'érythème fessier aussi souvent que possible sans couches.

## Trucs et astuces

#### La menthe atténue les démangeaisons



Prenez une poignée de feuilles de menthe et jetez-les dans une tasse d'eau bouillante. Faites infuser durant dix minutes. Buvez de cette infusion trois fois dans la journée.

#### Le gingembre réduit les



**nausées**  
Découpez deux cm de gingembre et épluchez-le. Mettez-le dans une tasse d'eau bouillante et infusez durant dix min. Tamisez et buvez une tasse de cette infusion toutes

#### les deux heures. Infusion pour toux



**persistante**  
Faites infuser 10 min dans une eau bouillante, 1/2 c. à c. de gingembre, une 1/2 c. à c. de cannelle et 1/2 c. de clous de girofle. Buvez cette infusion en ajoutant 1 c. a café de miel avant de vous

#### endormir.



#### Soin des hématomes

Sur une position assise, surélevez et placez la partie couverte de bleu sur un coussin. Apposez un pansement froid sur la meurtrissure et soutenez avec une gaze durant une

SOMMET DE DURBAN

# La planète au chevet du protocole de Kyoto

Des activistes d'ONG environnementales érigent une éolienne sur une plage de Durban, où s'ouvre demain un nouveau sommet sur le climat.



À quelques mois du 20<sup>e</sup> anniversaire du Sommet de Rio, où débuta en 1992 le processus mis en place dans le cadre de la conférence de l'ONU sur le climat, plus de 190 pays, des plus vulnérables face au réchauffement aux plus "climatosceptiques", se retrouvent pour deux semaines à Durban (Afrique du Sud) pour tenter de redonner un cap aux négociations sur les changements climatiques et un avenir au protocole de Kyoto, emblème en sursis.

Ce traité emblématique de l'engagement des pays industrialisés cristallise les attentes. Les quelque 12.000 diplomates, ministres, délégués, experts et ONG attendus jusqu'au 9 décembre devront s'entendre pour trouver les moyens de limiter à moins de 2 °C la hausse des températures.

## URGENCE

Ces dernières semaines, nombre d'études ont confirmé l'urgence : nouveaux records enregistrés d'émissions de CO<sub>2</sub>, écart toujours plus important entre les promesses des pays et ce que réclame la science, multiplication prévisible des inondations ou des vagues de chaleur d'ici à quelques décennies. Au regard de l'accélération des émissions de CO<sub>2</sub>, le processus onusien de négociations paraît toujours plus lent, en quête d'un nouveau souffle depuis l'échec du sommet de Copenhague fin 2009, malgré des avancées techniques obtenues l'an dernier à Cancun (Mexique).

De nombreuses voix, à l'instar de celle de l'organisation de défense de l'environnement WWF, ne cachent pas leurs inquiétudes sur "la possibilité d'une panne dans les négociations

à Durban", en raison, notamment, des incertitudes planant sur l'avenir du protocole de Kyoto. Ce traité est le seul cadre juridique imposant des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à une quarantaine de pays industrialisés. Même sans les Etats-Unis, qui ne l'ont pas ratifié, ni les grands pays émergents comme la Chine et l'Inde, il couvre moins de 30% des émissions globales.

Une première période d'engagements s'achève fin 2012 et les pays en développement réclament de nouveaux engagements de la part des pays industrialisés au nom de leur "responsabilité historique". Ce que refusent certains d'entre eux, comme le Japon, la Russie et le Canada. Une éventuelle prolongation de Kyoto repose donc principalement sur un nouvel engagement de l'Union européenne qui représente 11% des émissions mondiales.

## FEUILLE DE ROUTE

L'Europe lie, toutefois, une telle décision à la rédaction, à Durban, d'une "feuille de route" posant les bases d'un futur cadre global dans lequel tous les pays auraient des engagements contraignants. Un cadre qui, dans l'esprit des Européens, serait validé en 2015 pour entrer en vigueur vers 2020.

"Il y a trois scénarios dont on parle pour Durban", souligne Alden Meyer, fin connaisseur des négociations onusiennes sur le climat et analyste du groupe de réflexion Union of Concerned Scientists à Washington.

Le scénario le plus ambitieux serait celui où une partie des pays concernés par ces engagements, principalement ceux de l'Union européenne, voire la

Norvège et l'Australie, s'engageraient politiquement dans une deuxième période, sans forcément établir des objectifs contraignants, estiment certains observateurs. "Il faut peut-être vider le protocole d'une partie de sa substance, mais il est important de garder les règles de comptabilité [concernant les émissions] et les instruments de Kyoto", explique Emmanuel Guérin, de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), à Paris.

Mais ce résultat n'est pas acquis, dans la mesure où les Européens font dépendre leur engagement, sur ce point, de l'adoption d'une "feuille de route" qui impliquerait tous les pays dans la mise en place d'un cadre contraignant mondial à l'horizon 2020.

## LE "FONDS VERT" EN QUESTION

Sans décision sur Kyoto, un résultat mi-figue mi-raisin serait d'avancer dans la mise en œuvre des décisions prises fin 2010 à Cancun (Mexique), en particulier sur les moyens d'aider financièrement les pays les plus vulnérables aux changements climatiques via le "Fonds vert".

Mais le pire des scénarios, à ne pas exclure, avertissent certains observateurs, serait que "la colère provoquée par ce qui serait perçu comme la mort de Kyoto et une absence de leadership des pays en développement conduisent à un blocage y compris sur les décisions de Cancun", relève Alden Meyer, au risque de remettre en question le fragile processus de négociations.

## Un stress soudain met le cerveau humain en mode survie



Un stress aigu, comme par exemple de voir un film violent, change la manière de fonctionner de notre cerveau rapportent des chercheurs. Le stress est bien connu pour aiguïser nos sens, créer un état d'éveil apeuré, renforcer le souvenir de nos expériences de stress passées et gêner notre capacité à délibérer. Des expériences chez l'animal ont aussi révélé l'enchaînement de réponses biochimiques déclenché par un stress aigu. Ce processus est relativement lent et ne peut donc pas être suivi par les techniques conventionnelles de neuroimagerie utilisées pour étudier ce type de situation chez l'homme. Erno Hermans et ses collègues ont maintenant recherché comment réagissait le cerveau humain à un stress aigu sur des échelles de temps plus courtes. Ils ont mené une expérience où des volontaires regardaient des clips issus de films soit très violents soit sans violence. Ils ont étudié l'activité de leur cerveau par une technique d'imagerie appelée IRMF-BOLD et aussi prélevé un peu de leur salive pour y doser des substances liées au stress. Les volontaires qui avaient vu les épisodes violents ont présenté une augmentation de la réponse et de l'interconnexion dans des réseaux neuronaux impliqués dans l'attention, l'éveil et le système neuro-endocrinien. Les chercheurs ont aussi examiné le rôle relatif de l'adrénaline et le cortisol, deux hormones liées au stress, et découvert que la première mais pas la seconde semblait responsable de cette réorganisation nerveuse.

## Un bain de bouche pour éradiquer définitivement les caries dentaires

Un microbiologiste de l'Université de Californie à Los Angeles a créé un bain de bouche qui serait capable d'éradiquer définitivement les bactéries responsables des caries dentaires. Les interventions onéreuses et douloureuses pour éliminer les caries dentaires pourraient bien faire partie du passé. Wenyuan Shi, microbiologiste à l'Université de Californie à Los Angeles, est parvenu à mettre au point un bain de bouche qui serait capable de détruire de manière sélective les bactéries de la famille des Streptococcus mutans premiers responsables de la maladie infectieuse de la dent. "Avec cette technologie antimicrobienne, nous pourrions éliminer la carie dentaire de notre existence", affirme le chercheur dans un communiqué. Une véritable révolution pour les initiatives de prévention qui tentent depuis des années de faire adopter les bons gestes d'hygiène buccodentaire afin de réduire les risques de caries. Pour en arriver à obtenir le produit miracle, Wenyuan Shi et ses collègues ont cherché à comprendre dans un premier temps le comportement des S. mutans. Leurs observations révèlent une phase de croissance au cours de laquelle les microorganismes forment de petites colonies sur l'émail créant ainsi la plaque dentaire. Le métabolisme responsable du développement de ces bactéries transforme les résidus de substances nutritives de la bouche en éléments acides capables de corroder la surface de la dent pour former la carie. Une couche protectrice pour empêcher les bactéries de se développer. Partant de ce fait, les scientifiques ont mené une étude consistant à rechercher un principe actif apte à détruire les S. mutans sans affecter toutefois les autres éléments contenus dans la bouche. Finalement, ils ont découvert un agent anti-microbien qui agit en développant une couche protectrice sur la dent empêchant la croissance des bactéries et ainsi la formation de caries. Un premier test clinique réalisé auprès de 12 sujets s'est révélé plutôt qu'encourageant. En seulement 4 jours de traitement, toutes les bactéries S. mutans ont été éliminées. Les travaux menés depuis 10 ans par Wenyuan Shi ont été salués par la U.S. Food and Drug Administration qui a offert au chercheur une subvention afin de développer les essais à partir de 2010. Le chercheur est, en outre, soutenu financièrement par Colgate-Palmolive et C3-Jian Inc, une société dont il est lui-même créateur.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

## LE SHAMPOING

Inventeur : **Sake Dean Mahomed**  
Date : **1759** Lieu : **Grande-Bretagne**

Le nom shampoing est tiré du mot anglais «shampoo» qui signifie «masser». Lui-même trouve son origine étymologique en Inde et plus précisément du mot Sanskrit qui désigne les fleurs de la plante Michelia champaca utilisées généralement comme huiles odorantes pour les cheveux. Sake Dean Mahomed ouvre en 1759, à Brighton, célèbre station thermale anglaise, un bain shampooinant où les clients se détendent dans des bains turcs tout en se faisant masser le cuir chevelu avec du champi, du shampoing. Les rois George IV puis Guillaume IV le firent chevalier Shampoineur, tout un programme !



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h05
Dohr	12h34
Asr	15h13
Maghreb	17h32
Icha	18h58

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1433 | Mercredi 30 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

EL OUED

## Deux enfants périssent ensevelis sous un monticule de sable

Deux enfants, âgés de 11 et 12 ans, ont trouvé la mort, dimanche soir, ensevelis sous un monticule de sable, dans la wilaya d'El-Oued.

Le drame, rapporté par l'APS, s'est produit suite à la rupture du monticule de sable sur le site où jouaient ces enfants, à proximité d'un chantier de construction, dans la localité d'El-Khobna, commune d'El-Nekhla, à une quinzaine de kilomètres d'El-Oued. Un des deux enfants est mort sur place alors que le deuxième a succombé après avoir été évacué vers l'hôpital Chahid-Omar-Djilani d'El-oued. Un troisième enfant, du même âge, victime dans les mêmes circonstances, est gardé au service des soins intensifs au niveau du même hôpital. **A. B.**



AUTOROUTE EST-OUEST

## Le tronçon Lakhdaria-Larbaâtache ouvert à la circulation

Le tronçon de Bouzegza de l'autoroute Est-Ouest, reliant Lakhdaria (Bouira) à Larbaâtache (Boumerdès) sur 37 km, a été ouvert, hier, à la circulation.

Quant au tronçon dans le sens inverse, Larbaâtache-Lakhdaria, il sera ouvert à la circulation, avant la fin de l'année, a-t-on appris auprès du ministère des Travaux publics.

L'ouverture de cette partie à la circulation permettra aux automobilistes de faire le trajet Lakhdaria-Larbaâtache en moins d'une demi-heure, contre près d'une heure et demie auparavant en empruntant la RN5.

La cérémonie de mise en service s'est déroulée en présence du ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, et de plusieurs membres du gouvernement.

AKBOU

## Un fast-food transformé en lieu de débauche

C'est dans la localité d'Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, que le pot-aux-roses a été découvert par les éléments de la police judiciaire. En effet un fast-food a été transformé en lieu de débauche. Six personnes, dont quatre femmes, y ont été inter-

pellées en flagrant délit d'atteinte à la pudeur de même que six clients. Les six membres de cette bande ont été placés en détention provisoire tandis que les clients ont bénéficié d'une citation directe. **A. B.**

OUM EL-BOUAGHI

## 2 véhicules bourrés de produits alimentaires pour la contrebande

Une quantité de 2.883 kg de pâtes alimentaires, 372 kg de concentré de tomate ainsi que 192 boîtes de confiseries, faisant l'objet de contrebande, ont été récemment saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

C'est suite à une mission de police de la

route, effectuée par les gendarmes de la brigade territoriale de Dhalaâ au niveau de la RN 88 que ce lot a été récupéré. Notons que les véhicules transportant cette marchandise ont été découverts abandonnés dans cette localité. Les gendarmes de Dhalaâ ont immédiatement ouvert une enquête. **A. B.**

MÉTÉOROLOGIE

### BMS pour plusieurs wilayas du pays

Des pluies localement assez marquées, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas à l'est du pays à partir de mardi, selon un bulletin spécial de l'Office national de la météorologie (BMS). Les pluies toucheront les wilayas de Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma et Souk Ahras avec des cumuls estimés à 70 mm et ce, jusqu'au mercredi à 6h, ajoute-on de même source.

Très Libre



CHLEF

## Arrestation d'une bande spécialisée dans le vol de véhicules

Les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Tipaza ont présenté, lundi dernier devant le parquet, une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules et la falsification de documents administratifs. La perquisition dans un garage situé dans la commune de Chlef a permis de récupérer un minibus et trois voitures légères. Sur les mêmes lieux il a été également trouvé un lot de 50 cartes grises vierges et de nombreuses pièces détachées et accessoires de véhicules volés. Selon les premiers éléments de l'enquête, cette bande ferait partie d'un réseau national spécialisé dans le vol de véhicules, le maquillage de ces derniers et la

falsification de leurs documents pour leur revente en l'état ou en pièces détachées. Les éléments de la police judiciaire ont pu remonter la filière suite au vol d'un minibus. Les malfaiteurs ont été appréhendés en flagrant délit de changement de plaques d'immatriculation. L'un d'eux avait été appréhendé, dernièrement, à Tipasa pour le même motif, il avait été relaxé par le tribunal. Cette fois-ci, l'ensemble des membres de ce gang a été écroué sous l'inculpation de constitution d'organisation criminelle, vols de véhicules, faux et usage de faux et falsification de documents administratifs. **A. B.**

TEBESSA

## Trois individus appréhendés en possession de 50 kg de poudre noire

Trois individus, âgés entre 29 et 32 ans, ont été arrêtés à Tébessa, dans la nuit de dimanche à lundi, en possession de 50 kg de poudre noire, une substance utilisée pour la fabrication de munitions, a-t-on appris lundi auprès de la Gendarmerie nationale. Les mis en cause, qui circulaient à bord d'une voiture de tourisme, ont été interpellés par les services de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale au lieu dit Aïn Zerroug, située entre les localités de Tébessa et de Hammamet, a fait savoir la même source, soulignant que cette poudre avait été introduite frauduleusement par la frontière est du pays. Les mis en cause seront présentés «incessamment» devant le tribunal pour répondre de cet acte, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la Gendarmerie nationale a procédé, au début de cette semaine, à la saisie de 1.500 capsules pour cartouches de fusils de chasse, découvertes dissimulées dans le coffre d'une voiture de luxe à bord de laquelle circulaient trois passagers. Notons, enfin, que ces mis en cause ont été interceptés entre les locali-



tés de Morsot et de Boulhaf Dyr, à une quinzaine de km au nord de Tébessa.

Dans la même région, il a été découvert une camionnette bourrée de pièces de rechange d'occasion pour véhicules dans la forêt d'El Khareza par une patrouille. Ce lot est estimé à 150 millions de centimes. **A. B.**